



Réserve Naturelle  
**BAIE DE L'AIGUILLON**

Ministère de l'Écologie, du  
Développement Durable et de l'Énergie

Direction de l'Eau et de la Biodiversité

## Rapport d'activité 2018



Octobre 2018



# **Réserves Naturelles de la baie de l'Aiguillon (Vendée et Charente-Maritime)**

## **Rapport d'activité 2018**

Octobre 2018

Rédaction : Frédéric CORRE, Régis GALLAIS, Jean-Pierre GUERET, Sylvain HAIE,  
Emmanuel JOYEUX, Olivia MERCIER

# *PREAMBULE*

Aire d'importance internationale pour l'hivernage et la migration de nombreux oiseaux d'eau, la baie de l'Aiguillon a été classée en Réserves Naturelles Nationales en 1996 pour la partie vendéenne et en 1999 pour la partie charentaise. L'Etat a confié la gestion de ces espaces à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Bien que la baie soit protégée par deux réserves différentes, un seul plan de gestion (2013 -2022) a été validé.

Le présent document constitue le rapport d'activité pour la période de septembre 2017 à août 2018. Chaque action fait l'objet d'un bilan annuel et présente l'état d'avancement et perspectives.

La phase opératoire du programme LIFE Baie de l'Aiguillon occupe encore cette année une grande partie du temps du personnel de la réserve. Néanmoins, les suivis de routine sont réalisés tels que le comptage mensuel des oiseaux d'eau, les suivis des passereaux nicheurs, des batraciens, des zones de fauche, suivi de la macrofaune benthique RNF....

# SOMMAIRE

PREAMBULE	2
SOMMAIRE	3
1. SUIVI ADMINISTRATIF ET GESTION DU PERSONNEL (MS)	6
MS1 – Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais poitevin	8
MS3 – Suivre la convention de gestion des prés salés avec les DDTM 17 & 85	8
MS4 – Participer aux comités de pilotage « mizottes »	9
MS5 – Participer au comité de gestion du Parc Marin de l’Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	9
MS6 – Participer aux comités géographiques du Parc Marin de l’Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	9
MS7 – Participer au comité de pilotage de l’APPB de la pointe de l’Aiguillon	9
MS8 – Participer aux comités de pilotage des sites naturels du marais poitevin (RNN, RNR, etc.)	9
MS9 – Participer au COPIL MAE « Marais poitevin »	9
MS10 – Participer à l’organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l’Aiguillon	10
MS11 – Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage	10
MS12 – Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d’expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale	10
MS13 – Encadrement des stagiaires et vacataires	10
MS14 – Formation du personnel de la réserve	11
MS15 – Réunion interne LPO	11
MS16 – Entretien des locaux et du matériel (selon SME)	11
MS17 – Réunion interne ONCFS	11
MS19 – Réaliser l’évaluation du plan de gestion	11
MS20 – Assurer le suivi budgétaire des Réserves Naturelles	11
MS21 – Participer au conseil scientifique de la RNN	12
MS25 – Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés	12
MS27 – Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières	12
MS28 – Participer aux autres politiques publiques de l’eau en bordure de la baie de l’Aiguillon	12
MS29 – Participer à l’application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d’Arçay	13
MS30 – Participer à la définition et à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d’action de prévention des inondations (PAPI)	13
MS31 – Participer au comité de pilotage du site de la Prée Mizottière	13
MS32 – Participer à la rédaction et à l’application du plan de gestion de la Prée Mizottière	13
MS34 – Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)	14
MS35 – Participer au Forum des Aires Marines Protégées	14

MS36 – Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France	14
MS37 – Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides	14
MS38 – Assurer des interventions en colloque, séminaire	14
MS39 – Participer à la rédaction d'articles scientifiques	14
MS40 – Rédiger des articles de vulgarisation	15
MS41 – Assurer une synthèse des données hydrauliques	15
MS42 – Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin	15
MS43 – Participer à l'observatoire « Patrimoine Naturel Littoral » de Réserves Naturelles de France	15
MS44 – Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques	16
MS45 – Préciser, si nécessaire, les limites du DPM	16
<b>2. PRESTATION D'ACCUEIL ET D'ANIMATION (PA, CC)</b>	<b>17</b>
PA1 – Réaliser des animations pédagogiques « grand public »	18
PA2 – Réaliser des animations auprès des écoles locales	18
PA3 – Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement	19
CC1 – Entretien des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information	19
CC2 – Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement	19
CC3 – Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication	19
CC4 – Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public	20
CC6 – Participer au réseau RENET (Réseau des Animateurs Nature en Marais poitevin)	20
CC8 – Participer aux programmations des activités des OTSI locaux	20
<b>3. PRESTATION DE CONSEILS, ETUDES ET INGENIERIE (EI)</b>	<b>21</b>
EI1 – Suivi de la migration pré-nuptiale de la Barge à queue noire	22
<b>4. SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT (SP)</b>	<b>23</b>
SP1 – Surveiller les activités de pêche maritime	24
SP2 – Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé	24
SP3 – Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon	24
SP4 – Coordonner les différents services de l'ONCFS	25
SP5 – Assurer la police de la chasse en bordure de réserve	25
SP6 – Gérer (accompagner) les autorisations de travaux et d'activités	25
SP7 – Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN	25
SP8 – Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000	25
SP10 – Participer aux plans de contrôle départementaux	26
<b>5. INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE NATUREL (IP, CI)</b>	<b>27</b>
CI1 – Entretien des passages agricoles et voie d'accès	28
CI2 – Gérer le balisage réglementaire de la RN	28
IP1 – Permettre le nettoyage des concessions conchyliques abandonnées	28
IP2 – Surveiller l'application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)	28
IP3 – Lutter contre l'installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion	30
IP7 – Assurer la maintenance de la protection de dunes de la pointe de l'Aiguillon	30

IP8 – Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l’Aiguillon	31
IP9– Permettre le nettoyage des chardons	31
<b>6. CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL (CS)</b>	<b>32</b>
CS1 – Poursuivre l’inventaire de la faune benthique et assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l’évaluation des habitats littoraux - RNF	33
CS2– Cartographier les groupements phytosociologiques du pré salé (carte de végétation) et des dunes	33
CS3 - Suivre l’évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée	33
CS7 – Assurer le comptage mensuel des oiseaux d’eau	33
CS8 – Suivre l’évolution de la végétation des digues	36
CS9 – Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l’objet de programmes environnementaux	36
CS10 – Suivre la salinité	36
CS11 – Suivre la qualité de l’eau	36
CS12 – Suivre les débits	37
CS15 – Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l’Œnanthe de Foucaud	37
CS17 – Inventorier les oiseaux nicheurs	37
CS18 – Suivre la migration prénuptiale du Courlis corlieu	38
CS19 – Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants	39
CS21 – Suivre la répartition des Oies cendrées et de leur impact	39
CS22 – Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF	39
CS23 – Assurer le programme STOC - EPS	39
CS24 – Assurer le programme « prairie de fauche » de l’ONCFS	39
CS27 – Assurer un ILA « orthoptères »	39
CS31 – Concevoir un protocole de suivi des populations de batraciens et de reptiles	40
CS34 – Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l’évaluation des habitats littoraux - RNF	40
<b>7. LES ACTIVITES DE RECHERCHE (PR)</b>	<b>41</b>
PR3 – Evaluer la dynamique sédimentaire et son impact sur la production primaire benthique	42
PR4 – Evaluer la capacité du Marais poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés	42
PR5 – Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière	43
<b>CONCLUSION ET PERSPECTIVES</b>	<b>44</b>

---

1. *Suivi administratif et gestion  
du personnel (MS)*

---

# Les ressources humaines

La direction de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon en Vendée est assurée par Nathalie Franquet, Déléguée Interrégionale Bretagne-Pays de la Loire de l'ONCFS. En Charente-Maritime, Christophe Bayou, Délégué Régional Nouvelle-Aquitaine assure la direction. Ils sont assistés dans cette mission par Yves Verilhac, Directeur Général de la LPO et par Ségolène Travichon, responsable du service « Espaces protégés » de la LPO.

Emmanuel Joyeux, en poste depuis 20 ans, est remplacé par Régis Gallais à partir de septembre 2018 au poste de conservateur de la réserve naturelle partie vendéenne (ONCFS). Frédéric Corre, conservateur de la partie Charentaise de la réserve naturelle depuis 2005 est remplacé par Jean-Pierre Guéret en septembre 2018 (LPO). Sylvain Haie, employé par la LPO est le garde technicien de la réserve. Olivia Mercier est actuellement employée par la LPO en appui sur les actions du programme LIFE notamment (fin de contrat juin 2019). Jacques Marquis (ONCFS) participe aux actions LIFE.

La figure 1 et le tableau 1 représente la proportion moyenne du temps de travail des salariés de la réserve entre septembre 2017 et août 2018. Le temps consacré au programme LIFE Baie de l'Aiguillon est intégré aux opérations du plan de gestion. Dans la description des actions qui va suivre, les opérations relatives au programme LIFE sont mentionnées.

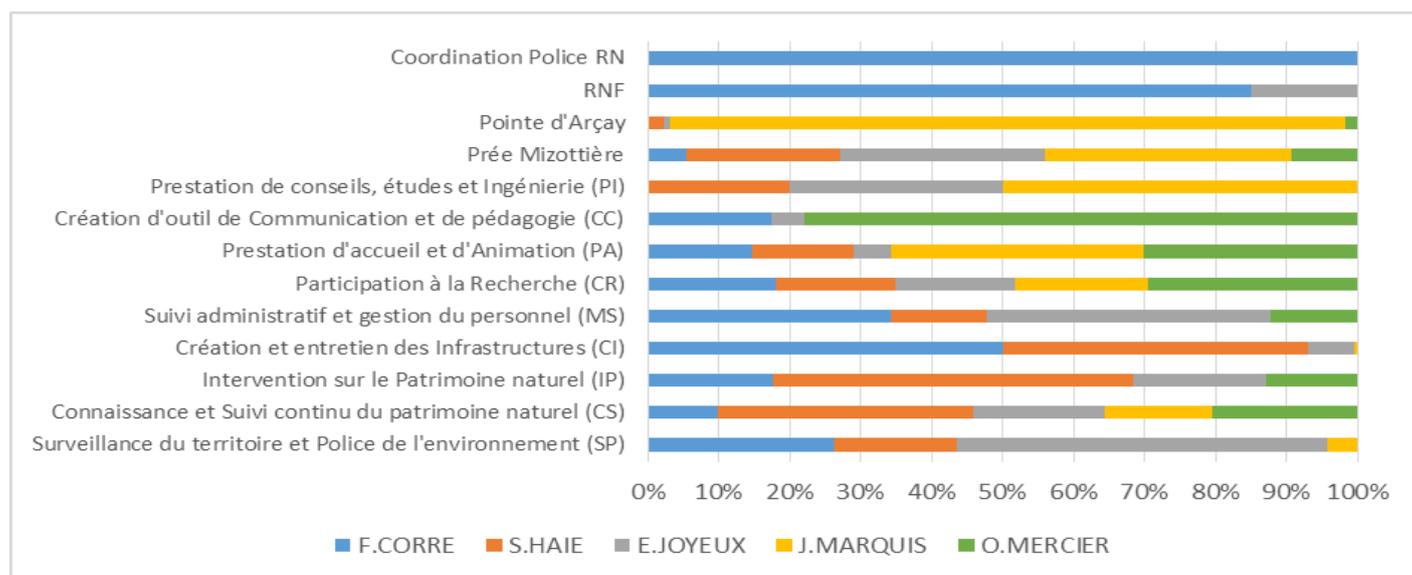


Figure 1 : Récapitulatif de l'activité du personnel de la réserve naturelle

Tableau 1: Tableau récapitulatif de l'activité du personnel de la réserve naturelle (en pourcentage %)

	Surveillance du territoire et Police de l'environnement (SP)	Connaissance et Suivi continu du patrimoine naturel (CS)	Intervention sur le Patrimoine naturel (IP)	Création et entretien des Infrastructures (CI)	Suivi administratif et gestion du personnel (MS)	Participation à la Recherche (CR)	Prestation d'accueil et d'Animation (PA)	Création d'outil de Communication et de pédagogie (CC)	Prestation de conseils, études et Ingénierie (PI)	Prée Mizottière	Pointe d'Arçay	RNF	Coordination Police RN
<b>F.CORRE (%)</b>	3,02	7,06	5,2	11,6	30,7	29,84	0,83	3,71	0	1,25	0,08	5,65	1,05
<b>S.HAIE (%)</b>	2	26	15	10	12	28	0,8	0	0,2	5	1	0	0
<b>E.JOYEUX (%)</b>	6	13,3	5,5	1,5	35,8	28,1	0,3	1	0,3	6,7	0,5	1	0
<b>J.MARQUIS (%)</b>	0,5	10,9	0	0,1	0	31	2	0	0,5	8	47	0	0
<b>O.MERCIER (%)</b>	0	14,81	3,81	0	11	49,05	1,69	16,63	0	2,16	0,85	0	0

**Tableau 2 : Répartition du temps de travail entre les missions de la réserve naturelle et les missions associées au LIFE Baie de l'Aiguillon**

	RNN	LIFE
F.CORRE	64%	36%
S.HAIE	72%	28%
E.JOYEUX	56%	44%
O.MERCIER	31%	69%

Les services départementaux de l'ONCFS (Vendée et Charente-Maritime) et les Brigades Mobiles d'Intervention de l'ONCFS (Poitou-Charentes-Limousin et Bretagne Pays de Loire) participent en appui technique à la gestion de ce site tout en poursuivant leur mission régaliennne de police de la Nature. Le tableau 3 récapitule la participation des différents services de l'ONCFS aux missions de la réserve naturelle. Cette participation s'élève à 102 jours/agent entre septembre 2017 et août 2018.

**Tableau 3 : Répartition de l'activité des différents services de l'ONCFS en baie de l'Aiguillon**

	Mission de police (en jours)	Mission technique (en jours)	Total général
SD Vendée	15	15	30
BMI Bretagne Pays de Loire	13	31	44
SD Charente-Maritime	1	10	11
BMI Poitou-Charentes	0	2	2
Service technique (DIR, CNERA)	0	15	15
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>73</b>	<b>102 jours</b>

La LPO France assure la coordination de la base de données partagées SERENA sur les réserves naturelles de Charente-Maritime et de Vendée.

La LPO « Marais poitevin », la LPO « Vendée », la LPO « Charente-Maritime », la Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée participent également à cette gestion à travers de comptages et de suivis écologiques.

**MS1 – Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais poitevin**

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	0 j	ONCFS	Fct
L'équipe de la réserve naturelle n'a pas participé cette année aux réunions du SAGE Vallée du Lay et du SAGE Sèvre Niortaise.															

**MS3 – Suivre la convention de gestion des prés salés avec les DDTM 17 & 85**

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	1 j	ONCFS	Fct
Les 2 conventions de gestion des prés salés ont été renouvelées en 2014 sur les 2 départements. Rappelons que ces conventions confient par l'Etat la gestion agricole des prés salés à l'ONCFS. Elles permettent au gestionnaire d'attribuer les autorisations temporaires d'occupation du Domaine Public Maritime aux exploitants agricoles et de percevoir une redevance dont le montant est prioritairement destiné à la gestion des prés salés. Les sommes non dépensées au cours d'une année sont restituées à l'Etat. Ces conventions ont une durée de validité de 9 ans.															
Cette opération intègre donc la gestion annuelle des autorisations (incluant les droits de passage) et le compte-rendu d'activités présenté aux services fiscaux.															

**MS4 – Participer aux comités de pilotage « mizottes »**

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

Les comités de pilotage « mizottes » de Charente-Maritime et de Vendée se sont réunis cette année.

**MS5 – Participer au comité de gestion du Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis**

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	5 j	RNN	Fct

Emmanuel JOYEUX a participé à deux conseils de gestion du Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et la mer des Pertuis.

**MS6 – Participer aux comités géographiques du Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis**

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	1 j	RNN	Fct

Le décret portant création du Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis prévoit la création de 3 comités géographiques pour traiter des sujets, projets ou activités dont les effets sur le milieu marin sont limités. La réserve naturelle est incluse dans le comité « littoral vendéen », à l'espace du parc naturel marin délimité par la bande côtière de 1,5 mille marin le long de la côte de la Vendée, incluant l'ensemble de la baie de l'Aiguillon. Emmanuel Joyeux a participé au comité « littoral vendéen » qui s'est réuni une fois cette année.

**MS7 – Participer au comité de pilotage de l'APPB de la pointe de l'Aiguillon**

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	4 j	RNN	Fct

**Action LIFE**

Cette opération a été intégrée à l'action LIFE. Elle concerne les travaux de renaturation de la pointe de l'Aiguillon portés par le PNR du Marais poitevin. Le Syndicat mixte bassin du Lay a, par ailleurs, contacté les gestionnaires de la réserve naturelle pour élaborer un plan d'aménagement d'ensemble comprenant le polder ostréicole et la pointe de l'Aiguillon. Ce projet pourra s'intégrer dans le cadre des mesures compensatoires de rénovation des digues (liées au PAPI du bassin du Lay).

**MS8 – Participer aux comités de pilotage des sites naturels du marais poitevin (RNN, RNR, etc.)**

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	0.5 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve naturelle a participé aux comités consultatifs de la RNN Michel Brosselin- Saint Denis du Payré et de la RNR de Choisy.

**MS9 – Participer au COPIL MAE « Marais poitevin »**

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	0,5 j	RNN	Fct

Le COPIL MAE du marais poitevin, piloté par l'EPMP, s'est réuni le 13 novembre 2017.

**MS10 – Participer à l'organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon**

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	1 j	RNN	Fct

Emmanuel Joyeux et Sylvain Haie ont participé aux conseils de mouillage du Chenal Vieux et de l'Épine.

**MS11 – Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage**

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	0 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve n'a pas participé à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage en 2018.

**MS12 – Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d'expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale**

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	0,5 j	RNN	Fct

L'entretien des digues est une problématique cruciale et intégrée dans les PAPI. Cette action est susceptible à la fois d'avoir un impact environnemental mais aussi de recréer des corridors à proximité de la baie de par les compensations environnementales générées. C'est dans cette optique que les gestionnaires de la RNN se sont impliqués auprès du Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autize pour assurer un suivi ponctuel de la végétation des digues autour de la baie de l'Aiguillon et pour participer aux réunions visant à définir les nouvelles modalités d'aménagement.

**MS13 – Encadrement des stagiaires et vacataires**

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	30 j	RNN	Fct

Cette année, 7 stages ont été réalisés sur la réserve naturelle :

Paul PAYEN, dans le cadre de son BAC professionnel « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune » au Lycée J-Marie Bouloux à Montmorillon, a terminé son stage (débuté au printemps 2017) du 13/11/2017 au 01/12/2017 et du 19/02/2018 au 09/03/2018.

Baptiste Milet, collégien, a réalisé un stage de découverte de 4 jours en milieu professionnel en janvier 2018.

Fanny JOURNEAU (stagiaire PNR Marais poitevin), dans le cadre d'un BTS GPN au lycée de Briacé, Emma PORON dans le cadre d'un DUT Génie biologique à Tours, Marylin TRUBERT dans le cadre d'un M1 Patrimoine Naturel et Biodiversité à l'Université de Rennes 1, Grégoire ROY dans le cadre d'un BTS GPN au lycée de Morlaix et Ferdinand LEDOUX dans le cadre d'une licence 3 Sciences de la Vie et de la Terre à l'Université de Nantes ont réalisé un stage sur l'étude de l'utilisation de la baie de l'Aiguillon et des marais périphériques pour les anatidés granivores. Ils ont notamment participé à la phase de tamisage des carottes de sol et d'analyse des graines du pré salé de Champagné-les-marais (hiver 2016-2017).

#### MS14 – Formation du personnel de la réserve

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	9 j	RNN	Fct

Sylvain HAIE a suivi la formation suivante :

- Recyclage du permis hauturier à Béniguet du 9 au 15 juillet,
- Formation au stage théorique CRBPO le 29 et 30 mars 2018.

Frédéric CORRE a suivi les formations suivantes :

- Formation au stage théorique CRBPO le 29 et 30 mars 2018.

#### MS15 – Réunion interne LPO

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	2 j	RNN	Fct

Frédéric Corre et Sylvain Haie ont participé à différentes réunions internes LPO.

#### MS16 – Entretien des locaux et du matériel (selon SME)

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	20 j / an	20 j	RNN	Fct

L'entretien des locaux et du matériel est réalisé en partie par l'équipe de la réserve naturelle. Cela concerne principalement l'entretien du bateau, de l'outillage et le suivi de l'entretien des véhicules. Concernant les locaux, cela concerne l'entretien des bureaux, du laboratoire, de l'atelier et le suivi de la chaudière (notamment vidange régulière du cendrier) et de la VMC double flux.

L'entreprise de nettoyage ONET assure l'entretien courant des locaux.

#### MS17 – Réunion interne ONCFS

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	4 j	RNN	Fct

Cette opération regroupe différents types d'activités d'Emmanuel Joyeux :

- Entraînement au tir et gestes techniques
- Participation à la politique de l'Établissement en matière d'Espaces Protégés.

#### MS19 – Réaliser l'évaluation du plan de gestion

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	60 j / an	15 j	RNN	Fct

Cette opération a été réalisée en 2018.

#### MS20 – Assurer le suivi budgétaire des Réserves Naturelles

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	20 j / an	20 j	RNN	Fct

Le suivi quotidien des budgets de la réserve naturelle est assuré par les 2 conservateurs.

Le suivi budgétaire global de la réserve naturelle charentaise est assuré par le service comptable de la LPO France, coordonné par la chef du Service Espaces Protégés. Le suivi budgétaire global de la réserve naturelle vendéenne est assuré par Direction Interrégionale Bretagne Pays de Loire de l'ONCFS, en lien avec la Direction des Affaires Financières – Département Recette et partenariat de l'établissement.

La mise en place d'un programme LIFE a mobilisé de manière très importante le personnel de la réserve. En effet, des outils de suivi de temps de personnel ont été mis en place pour le rapportage auprès de la Commission Européenne. De même, plusieurs marchés publics et consultations ont été publiés cette année. Le temps consacré à cette rédaction est très important mais nous l'avons rattaché aux opérations en elles-mêmes. Seul le temps consacré aux affaires globales du LIFE est indiqué dans cette opération.

#### MS21 – Participer au conseil scientifique de la RNN

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct

Les 2 conservateurs ont présenté les actions prévues dans le cadre du LIFE au comité scientifique de la RNN le 1<sup>er</sup> février 2018. Le compte-rendu de cette réunion est proposé en annexe 4.

#### MS25 – Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	0 j	RNN	Fct

Certains projets nécessitent la recherche de financement complémentaire (projet ne pouvant pas être financé par le budget de fonctionnement des RN). L'obtention du programme LIFE s'inscrit dans cette démarche. Notons aussi le financement du volet quantitatif du programme « eau » par l'EPMP via un financement de l'agence de l'eau Loire Bretagne, à hauteur de 100 000 €.

#### MS27 – Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

Avec les Comités Régionaux de la Conchyliculture, les contacts ont principalement concernés l'enlèvement des gisements d'huîtres japonaises et la qualité de l'eau, actions relevant du programme LIFE. Le CRC « Pays de Loire » a invité les gestionnaires lors de restitutions du programme CAPMOULE. Les gestionnaires sont également associés au comité de pilotage du GALPA à la Rochelle.

#### MS28 – Participer aux autres politiques publiques de l'eau en bordure de la baie de l'Aiguillon

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	1 j	RNN	Fct

Les contacts sont réguliers avec les Association Syndicales de Marais et les syndicats mixtes en charge de la gestion de l'eau, notamment dans le cadre du contrat de marais de l'ASA de Champagné-les-Marais.

MS29 – Participer à l'application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d'Arçay

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

La réserve de la pointe d'Arçay (cogérée par l'ONCFS et par l'ONF) est un des reposoirs principaux de la baie de l'Aiguillon pour les oiseaux d'eau. De plus, le pré salé de la pointe d'Arçay constitue un témoin intéressant puisqu'il n'a jamais été exploité par l'homme. Cela constitue donc un point de comparaison intéressant avec le fonctionnement des prés salés de la baie de l'Aiguillon en ce qui concerne le rôle de nourricerie pour les poissons ou pour la nidification des oiseaux. L'activité du personnel de la RNBA a concerné l'analyse des effectifs d'oiseaux d'eau, le suivi de la héronnière, du Gravelot à collier interrompu et de l'Engoulevent d'Europe.

MS30 – Participer à la définition et à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	2 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve naturelle a participé aux deux réunions de présentation des PAPIs des 3 syndicats de la baie de l'Aiguillon.

MS31 – Participer au comité de pilotage du site de la Prée Mizottière

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	5 j	RNN	Fct

**Action LIFE**

Le site de la Prée Mizottière est une propriété du Conservatoire du Littoral, où va se concentrer de nombreuses actions de valorisation et de gestion, programmées dans le cadre du LIFE. Ce comité de pilotage est donc fondu avec celui du LIFE. Il s'est réuni une fois cette année ainsi que diverses réunions de préparations des actions LIFE (RTE, Chambre d'Agriculture...) et diverses réunions concernant la notice de gestion de la Prée Mizottière produite par Morag Le Blevec du cabinet CERESA.

MS32 – Participer à la rédaction et à l'application du plan de gestion de la Prée Mizottière

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	15 j	RNN	Fct

**Action LIFE**

Le LIFE intègre une action de gestion hydraulique avec l'installation de nouveaux ouvrages, un retrait d'une digue à la mer, l'implantation de points d'observation de la faune et des suivis écologiques liés. Au printemps 2018, les suivis des passereaux nicheurs et des amphibiens dans le cadre du LIFE ont été réalisés (cf. CS31).

Ce programme n'est pas sans impact notamment sur l'activité agricole de la ferme. Aussi, un minimum de suivis et de concertation est nécessaire pour permettre sa bonne réalisation. Le Conservatoire du littoral prévoit également de formaliser la gestion de la Prée Mizottière par le biais d'une notice de gestion rédigée par Morag Le Blevec du cabinet CERESA. Cette notice présente des « fiches actions » fixant les rôles de chacun des acteurs du site et le calendrier prévisionnel.

**MS34 – Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)**

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	0 j	RNN	Fct

L'objectif de cette action est de pérenniser le partenariat entre le Conservatoire du littoral et les gestionnaires de la RN sur le site de la Prée Mizottière via une convention. Une convention entre l'ONCFS et le Conservatoire du littoral devrait être signée d'ici la fin de l'année 2018 pour légitimer l'action des gestionnaires de ce site.

**MS35 – Participer au Forum des Aires Marines Protégées**

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	2 j	RNN	Fct

Frédéric Corre a présenté l'action C1 du LIFE sur l'expérimentation de l'enlèvement des « crassats » à la table ronde des gestionnaires d'aires marines protégées le 23 mai 2018.

**MS36 – Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France**

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	6.5 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve a participé au Congrès des réserves à Ronces-les-bain du 5 au 7 avril 2018. Frédéric CORRE est coordinateur du pôle « littoral » de RNF et de ce fait membre du comité de pilotage de la commission « patrimoine naturel » de RNF.

**MS37 – Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides**

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	8 j	RNN	Fct

Emmanuel JOYEUX et Sylvain HAIE en tant que correspondant PELAGIS (échouage mammifères marins) sont intervenus respectivement sur 1 et 13 échouages cette année sur une zone géographique allant de Saint-Hilaire de Riez à la Faute-sur-Mer.

**MS38 – Assurer des interventions en colloque, séminaire**

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	3 j	RNN	Fct

Frédéric Corre et Benoit Perrotin ont réalisé deux conférences pour présenter le livre « Baie de l'Aiguillon » au festival du film ornithologique de Ménigoute le 31 octobre 2017 ainsi qu'à la médiathèque Michel Crépeau de La Rochelle (conférence organisée par l'ECOLE de la mer) le 19 juin 2018.

Frédéric Corre a présenté l'action C1 sur l'expérimentation de l'enlèvement de « crassats » au colloque final du LIFE Seresto à Rome le 11 avril 2018.

**MS39 – Participer à la rédaction d'articles scientifiques**

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	0 j	RNN	Fct

Aucun article lié à la baie de l'Aiguillon n'a été publié cette année.

#### MS40 – Rédiger des articles de vulgarisation

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

En 2018, dans le cadre du LIFE, le personnel de la réserve a réalisé deux lettres d'informations : une première évaluation de la disponibilité trophique des prés salés de la baie de l'Aiguillon pour les canards de surface granivores hivernants et l'étude bio-sédimentaire des communautés benthiques des récifs d'huîtres en baie de l'Aiguillon - état des lieux avant travaux.

Ces dernières sont disponibles sur le site du LIFE :

<https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/2017/07/21/chroniques-estuariennes-lettre-dinfo-life-baie-de-laiguillon/>

Benoit Perrotin et Frédéric Corre ont rédigé un article pour l'Oiseau Magazine (128) : La baie de l'Aiguillon entre terre et mer.

#### MS41 – Assurer une synthèse des données hydrauliques

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	0 j	RNN	Fct

#### Action LIFE

Ce travail est repris dans les opérations CS10, CS11 et CS12.

#### MS42 – Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	1 j	RNN	Fct

Cette opération intègre la participation du personnel de la RNN aux réunions annuelles de préparation et de rendu. L'équipe de la réserve a participé à la journée annuelle de restitution des résultats de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin le 30 janvier 2018.

#### MS43 – Participer à l'observatoire « Patrimoine Naturel Littoral » de Réserves Naturelles de France

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	7 j	RNN	Fct

La participation de l'équipe de la réserve naturelle à cet observatoire se fait sur plusieurs niveaux :

- Participation au protocole « Fonctions écologiques des prés salés pour les poissons » par la réalisation de pêches scientifiques tous les 2 ans sur 3 des prés salés de la baie l'Aiguillon ainsi que sur la pointe d'Arçay,
- Participation au protocole « Habitats benthiques intertidaux » par la réalisation de prélèvement annuel de sédiment sur 6 points de la réserve naturelle ainsi que le traitement de ceux-ci par une prestation auprès de Jérôme Jourde, benthologue.

Frédéric CORRE assure depuis novembre 2016 l'animation de l'observatoire « patrimoine naturel littoral » de RNF-AFB. Emmanuel JOYEUX assure l'animation de la thématique « prés salés » au sein du même observatoire.

**MS44 – Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques**

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	0 j	RNN	Fct

Le gestionnaire de la réserve naturelle travaille avec l'EID depuis 3 ans (17 et 85) dans le cadre d'un protocole de suivi des gîtes larvaires et de capture de moustiques adultes (suivi des espèces présentes et évaluation des nuisances). Cette année, l'équipe de la réserve naturelle n'a pas participé au suivi. Néanmoins, aucun traitement n'est mis en œuvre sur la réserve naturelle.

**MS45 – Préciser, si nécessaire, les limites du DPM**

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	0 j	RNN	Fct

Il peut être nécessaire de délimiter le Domaine Public Maritime à certains endroits où cela n'a pas été réalisé afin de clarifier les limites de la RN et les usages qui peuvent en découler. Cette action n'a pas été mise en œuvre sur la période du présent rapport d'activité.

---

## 2. *Prestation d'accueil et d'animation (PA, CC)*

---

PA1 – Réaliser des animations pédagogiques « grand public »

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	8 j / an	2,5 j	RNN	Fct

**Animations réalisées par l'équipe de la réserve naturelle**

Entre septembre 2017 et août 2018, 258 personnes ont été accueillies par l'équipe de la réserve naturelle (Figure 2).

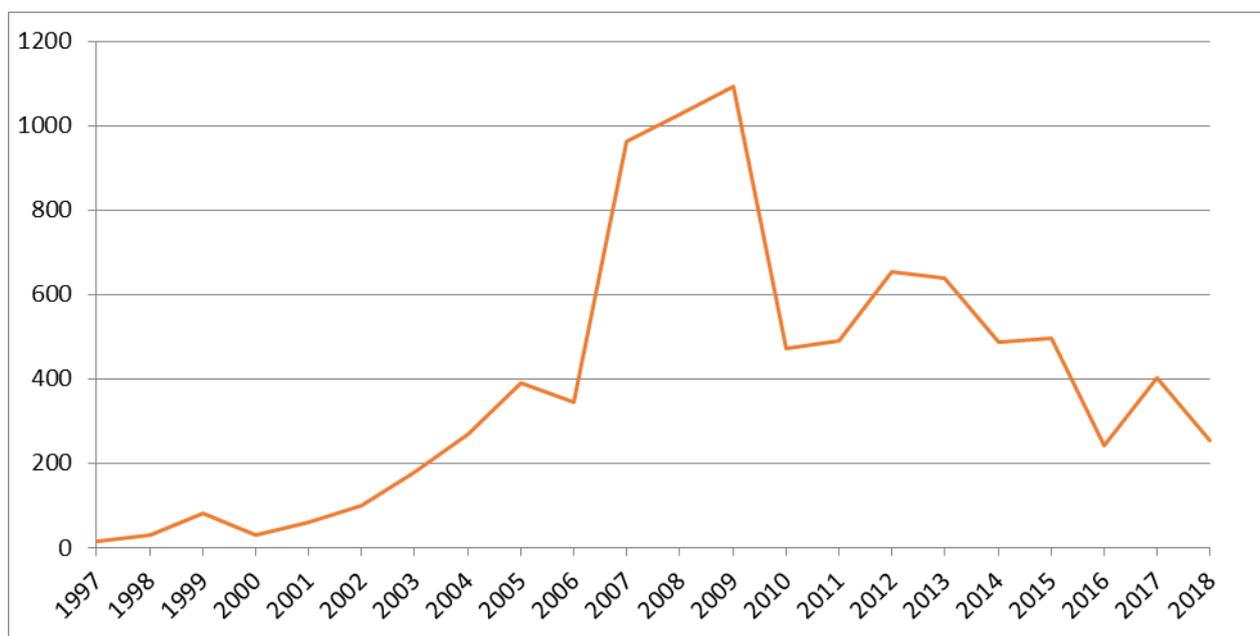


Figure 2 : Evolution du nombre de personnes accueillies par les permanents de la réserve entre 1997 et 2018

L'équipe de la réserve naturelle a réalisé 5 animations à destination du grand public pour 40 personnes accueillies. Ces animations grand public visent avant tout à faire connaître la réserve et son patrimoine naturel aux habitants riverains de la baie de l'Aiguillon. Le programme annuel est défini avec les offices de tourisme des communes riveraines de la réserve naturelle (Office de tourisme Sud Vendée Littoral, Maison de la baie du Marais poitevin). Compte-tenu du faible nombre de personnes accueillies lors des animations menées avec les offices de tourisme au cours des dernières années, les gestionnaires ont diminué leur volume d'activité en 2018.

PA2 – Réaliser des animations auprès des écoles locales

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	1 j	RNN	Fct

En juin 2018, le personnel de la réserve a été sollicité pour intervenir en appui à la LPO Vendée sur des animations auprès des enfants d'écoles locales.

Dans le cadre du programme LIFE Baie de l'Aiguillon, un carnet de terrain pédagogique à destination des 10-12 ans sera réalisé fin 2018 puis fera l'objet de partenariat avec des structures réalisant des animations à destinations des enfants (LPO Vendée, ECOLE de la mer, Maison de la Baie du Marais poitevin...) pour une utilisation en baie de l'Aiguillon.

PA3 – Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	3 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve naturelle a réalisé 6 animations à destination de publics spécialisés (étudiants, administrations, associations) pour 154 personnes accueillies (Tableau 3).

**Tableau 4 : Animations à destination de publics spécialisés réalisées par les permanents de la réserve entre septembre 2017 et août 2018**

DATE	TYPE	EFFECTIF
mercredi 20 septembre 2017	BTS ACSE Pétré	30
mercredi 21 mars 2018	BTS1 GPN Lycée Briacé	29
jeudi 5 avril 2018	Seconde Lycée Nature	30
mercredi 16 mai 2018	1 <sup>ère</sup> STAV Lycée de Neuvic	25
Jeudi 7 juin 2018	Commission agriculture PNR	40

CC1 – Entretien des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	1 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve assure l'entretien et le remplacement des panneaux délimitant la réserve naturelle, (vandalisme, tempête, usure). Dans le cadre du LIFE, un nouveau panneau d'information a été posé à la pointe de l'Aiguillon en février 2018.

CC2 – Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	15 j	RNN	Fct

Cette action est réalisée.

L'adresse du site de la réserve naturelle : <http://www.reserve-baie-aiguillon.fr/>

L'adresse du site Life <http://life.reserve-baie-aiguillon.fr>

La page Facebook du Life <https://www.facebook.com/lifebaieaiguillon>

CC3 – Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	10 j	RNN	Fct

**Action LIFE**

La stratégie de communication se met en place à travers le programme LIFE :

- Mise à disposition d'informations via le site internet et le Facebook (objectifs et résultats par action, lettre d'informations, documents de presse, photos, vidéos),
- D'avantage de communication sur les animations réalisées sur la réserve,
- Réalisation de lettres d'informations relatives aux différentes actions du LIFE,
- L'exposition « poses en baie de l'Aiguillon » mise à dispositions gratuitement depuis 2017,
- Conférences, colloques, soirée de présentation...

- Sortie de livre « Baie de l'Aiguillon » par Benoit Perrotin en septembre 2017,
- Réalisation d'un carnet de terrain pédagogique prévu pour fin 2018,
- Posters, plaquettes et autres outils de communication avant la fin du LIFE (2020).

#### CC4 – Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	5 j	RNN	Fct

#### Action LIFE

Le programme LIFE intègre un volet important de vulgarisation auprès du grand public. L'exposition « poses en baie de l'Aiguillon » circule entre différentes structures (soirées LIFE, maison de la baie du Marais poitevin, pôle des espaces naturels, congrès RNF...)

A ce jour, quatre lettres d'informations ont été publiées sur le site internet du LIFE :

<https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/2017/07/21/chroniques-estuariennes-lettre-dinfo-life-baie-de-laiguillon/>

Un carnet de terrain pédagogique à destination des 10-12 ans sera édité en 2018.



Le personnel de la réserve naturelle s'est impliqué dans la préparation de ces différents outils.

#### CC6 – Participer au réseau RENET (Réseau des Animateurs Nature en Marais poitevin)

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	0.5 j	RNN	Fct

Les gestionnaires de la réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon sont membres du réseau RENET (Réseau d'Education à la Nature, à l'Environnement et au Territoire Marais poitevin) dont l'objectif est de valoriser et promouvoir les pratiques d'éducation à l'environnement en Marais poitevin, notamment au travers d'une charte. Le personnel de la réserve naturelle participe aux rencontres du réseau.

#### CC8 – Participer aux programmations des activités des OTSI locaux

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct

Le programme d'animation grand public est réalisé avec les Offices de Tourisme Sud Vendée Littoral et la Maison de la Baie du Marais poitevin. Pour formaliser les choses, une convention a été signée avec la Communauté de Communes du Pays né de la mer. Elle précise le nombre d'animation à réaliser et les conditions de publicité.

---

### 3. *Prestation de conseils, études et ingénierie (EI)*

---

E11 – Suivi de la migration pré-nuptiale de la Barge à queue noire

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	10 j	RNN	Fct

Le suivi de la migration pré-nuptiale de la Barge à queue noire en Marais poitevin et Basses Vallées Angevines a été réalisé en 2018. Ce suivi est réalisé par la LPO49 et 85, la Fédération de Chasse 85 et 49 et l'ONCFS dans le cadre du plan d'action Barge à queue noire. Les sites comptabilisés pour le Marais poitevin sont : Nalliers, Triaize, Lairoux, Curzon, St-Benoist, Nouailles, Magnils-Reigniers, La Bretonnière, Angles, Longeville, Marais de Landelène, le Poiré sur Velluire, la Prée Mizottière, la Vacherie, Saint Denis du Payré et Choisy. Le personnel de la réserve effectue tous les comptages sur la Prée Mizottière et l'ensemble des sites 1 fois sur 3 (tous les 12 jours). Ce suivi est important car il permet de caractériser l'importance du Marais poitevin pour la sous-espèce *limosa*.

---

*4. Surveillance du territoire et  
police de l'environnement (SP)*

---

SP1 – Surveiller les activités de pêche maritime

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	20 j	RNN/EXT	Fct

Les missions de pêche à la civelle ont été poursuivies lors de la saison 2017/2018 en partenariat avec l'AFB, la Gendarmerie maritime et l'ONCFS (BMI et SD85). Une dizaine de missions ont été effectuées entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 1<sup>er</sup> avril dans le périmètre de la réserve naturelle. Le braconnage amateur autour des écluses semble avoir été relativement régulier de décembre à mars.

Ces missions s'intègrent dans le cadre d'une coordination réalisées par les DDTMs.

Plusieurs contrôles de pêcheurs à pied à la pointe de l'Aiguillon ont été réalisés au printemps 2018, l'ensemble des pêcheurs à pied étaient en infraction. Nous pouvons également noter le ramassage de plusieurs filets de pêche (braconnage civelles et engins illégaux).

SP2 – Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	0 j	RNN/EXT	Fct

Les activités maritimes (pêche, circulation en bateau) sont autorisées dans le cadre de l'application du Décret de la Réserve Naturelle. Néanmoins, des arrêtés préfectoraux complémentaires doivent être signés en application des décrets des réserves naturelles.

Aussi, une activité comme la pêche à la civelle, eu égard aux menaces sur l'anguille, au dérangement généré mériterait d'être évaluée et, si besoin, d'être réglementée au sein du périmètre de la réserve naturelle et notamment des canaux secondaires.

Ce travail de concertation et de rédaction n'a pas progressé en 2018.

SP3 – Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	30 j / an	15 j	RNN/EXT	Fct

En 2018, les infractions les plus récurrentes sur la réserve ont de nouveau été constatées :

- La cueillette de salicorne, principalement rencontrée sur la pointe Saint Clément et la Pointe de l'Aiguillon n'a pas fait l'objet de procédure mais de simple restitution à la nature,
- La présence de chiens dans la réserve naturelle est concentré à la pointe Saint Clément, Pointe de l'Aiguillon mais aussi au droit du village de Charron où les habitants ont pris l'habitude de venir se promener sur les digues et certains avec leurs chiens non tenus en laisse. Pour le moment, de l'information est faite mais si des cas de réitération sont constatés, notamment sur Charron, des timbres amendes seront rédigés,
- L'utilisation de drones n'est pas sans poser des problèmes de dérangement de l'avifaune. Il est rappelé que la réglementation interdit le survol des drones au-dessus d'une altitude de 150 mètres. Dans les réserves naturelles nationales, le survol est interdit à moins de 300 mètres. Ces engins, hors dérogation sont donc interdits dans la réserve naturelle,
- A noter une intensification de la présence de photographes à la pointe de l'Aiguillon. Certains d'entre eux ne respectent pas les chemins d'accès, entraînant un réel dérangement sur les passereaux en période de reproduction.

SP4 – Coordonner les différents services de l'ONCFS

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	5 j	ONCFS	Fct

La coordination des services de l'ONCFS est assurée par Emmanuel Joyeux, conservateur de la partie vendéenne de la réserve naturelle. Ce travail a surtout été nécessaire pour la réalisation des missions de police civile dans le périmètre de la réserve naturelle. A partir de septembre 2018, cette coordination sera assurée par Régis Gallais.

SP5 – Assurer la police de la chasse en bordure de réserve

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	3 j	ONCFS	Fct

Un certain nombre d'opération de contrôle des chasseurs de gibiers d'eau avec les différents services de l'ONCFS sont régulièrement réalisés. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la protection du patrimoine naturel de la réserve naturelle car ce sont les oiseaux d'eau qui stationnent sur la réserve naturelle qui sont chassés lors de leur sorties du site protégé.

SP6 – Gérer (accompagner) les autorisations de travaux et d'activités

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	1 j	RNN	Fct

Les gestionnaires ont été sollicité pour répondre au dossier d'instruction concernant le dragage de la Sèvre niortaise et du canal de Marans par l'IIBSN.

SP7 – Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

Le décret n°83-228 du 22 mars 1983 modifié par le décret n°1349-2009 du 29 octobre 2009 fixe le régime de l'autorisation des exploitations de cultures marines. Il prévoit que l'obtention de concessions de cultures marines est soumise à minima à enquête administrative et que quand cela concerne une réserve naturelle, l'organe de gestion de celle-ci est consulté. De plus, les gestionnaires de RN sont invités à participer aux commissions cultures marines quand les projets concernent l'augmentation ou la diminution du DPM concédé, le réaménagement de zones de cultures marines ou la modification des schémas des structures des exploitations des cultures marines compris dans le périmètre d'une réserve naturelle.

A ce titre, la réserve naturelle est consultée par les DDTM de Charente-Maritime et Vendée au titre des enquêtes administratives et les commissions « cultures marines ».

SP8 – Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	0 j	RNN	Fct

Le dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 repose sur un système de listes d'activités susceptibles d'avoir un impact significatif sur un site Natura 2000. Ces listes énumèrent les "documents de planification, programmes ou projets d'activités, de travaux, d'aménagements, d'installation, de manifestations ou

d'interventions dans le milieu naturel" soumis à évaluation des incidences Natura 2000. Il existe une liste nationale et des listes locales d'activités encadrées.

Les gestionnaires n'ont pas été sollicités cette année.

SP10 – Participer aux plans de contrôle départementaux

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	1 j / an	2 j	RNN	Fct

Frédéric CORRE a participé au comité stratégique de la DISEN de Charente-Maritime.

---

5. *Intervention sur le patrimoine naturel (IP, CI)*

---

C11 – Entretien des passages agricoles et voie d'accès

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	1 j	RNN	Fct

En 2018, les passages de Maillezais et Belle-île ont été restaurés.

C12 – Gérer le balisage réglementaire de la RN

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	3 j / an	1 j	RNN	Fct

Cette année, un nouveau panneau a été posé à la pointe de l'Aiguillon dans le cadre du LIFE et le panneau de réglementation de Champagné-les-marais a été remis en place.

IP1 – Permettre le nettoyage des concessions conchylicoles abandonnées

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	15 j	RNN	Fct

**Action LIFE**

Dans le cadre du LIFE, des expérimentations de nettoyage de crassats sur les anciennes concessions conchylicoles vont être entrepris sur 3 secteurs de la baie de l'Aiguillon. Les travaux sont prévus à l'automne 2018 par l'entreprise Trézence TP.

L'instruction réglementaire, au titre des incidences Natura 2000 et de la loi sur l'eau, a été réalisée par le bureau d'étude CREOCEAN. Un inventaire de la faune benthique a été réalisé par Jérôme Jourde. Une étude complémentaire sur l'analyse des sédiments remis en suspension pendant la phase de travaux a été réalisée en complémentarité de l'étude (demande formulée lors du comité scientifique de la réserve) par laboratoire Qualyse.

Le temps de travail sur cette action comprend le temps passé à la rédaction des appels d'offre, aux visites d'entreprises, à l'appui à l'étude réglementaire et l'aide à la réalisation de l'inventaire de la macrofaune benthique (sortie en bateau).

IP2 – Surveiller l'application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	15 j	RNN	Fct

En 2018, les surfaces de prés salés fauchés sont plus élevées qu'en 2017 notamment sur le secteurs de Traizie (Figure 4).

## Délimitation des zones de fauche (2018)



Figure 3 : Délimitation des zones de fauche en 2018

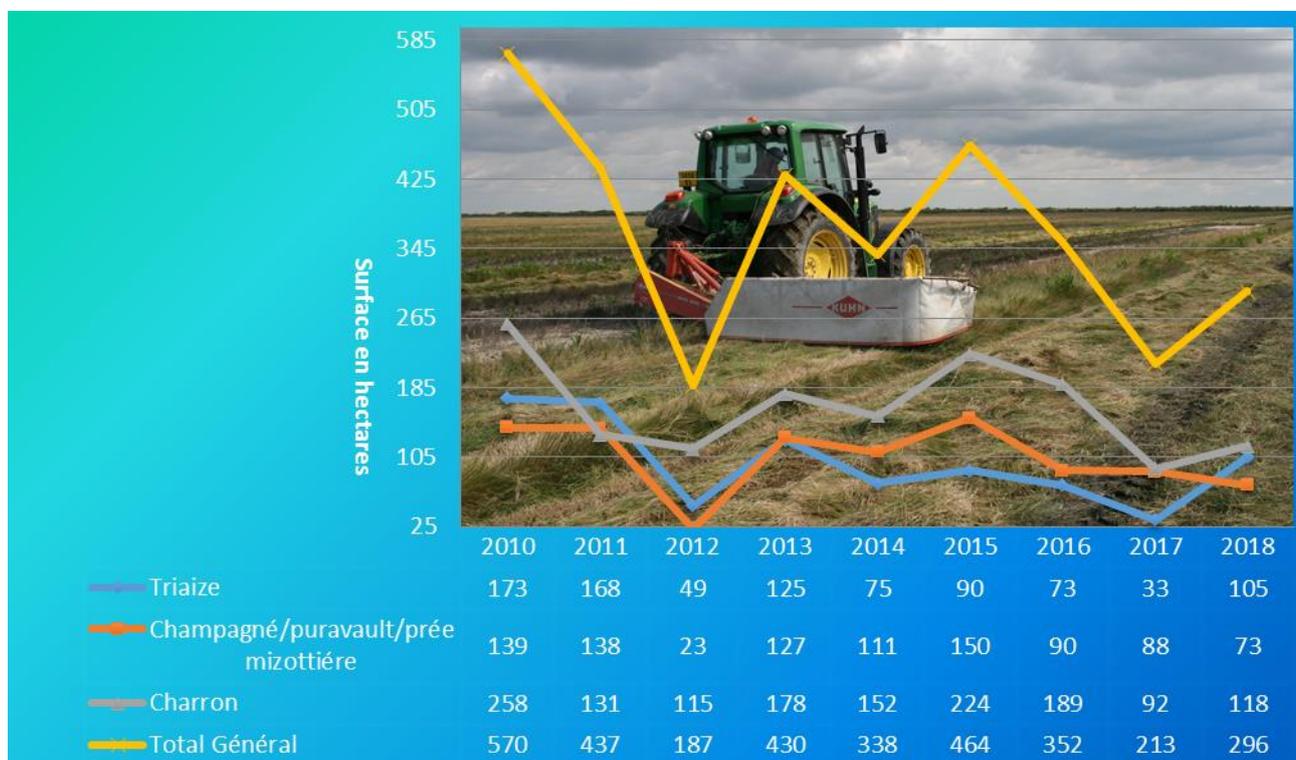


Figure 4 : Evolution de surfaces fauchées depuis 2010

IP3 – Lutter contre l'installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	3 j	RNN	Fct

Le contrôle des repousses de baccharis s'est poursuivi cette année à la pointe de l'Aiguillon.

IP7 – Assurer la maintenance de la protection de dunes de la pointe de l'Aiguillon

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	4 j	RNN	Fct

**Action LIFE**

Le LIFE Baie de l'Aiguillon prévoit de renforcer les aménagements de canalisation du public, afin de préserver les habitats dunaires du piétinement et fixer le sable. Pour cela, les travaux initiés comprennent la pose de ganivelles, fils lisses et plots de bouclage (réalisée en début d'année 2018), le retrait d'une partie des blocs bétons et l'abattage de peupliers d'un ancien camping plantés sur la dune (consultation en cours).



Figure 5 : Cartographie des travaux prévus par le LIFE Baie de l'Aiguillon sur la pointe de l'Aiguillon

Ces travaux sont portés par le Parc Naturel Régional du Marais poitevin. L'équipe de la réserve participe aux plans d'aménagements du site ainsi qu'au suivi des travaux.

Au printemps 2018, de nouvelles ganivelles ont été installées par l'équipe de la réserve et Alain Texier du PNR Marais poitevin sur l'entrée de la pointe et sur la plage du Sablon. Des fils lisses ont également été consolidés.

**IP8 – Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l'Aiguillon**

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											été	15 j / an	15 j	RNN	Fct

En lien avec le syndicat Mixte Vendée Sèvre Autise et l'Association Syndicale des prises de Champagné, les zones ayant fait l'objet d'une prise de matériaux lors de la réfection des digues et actuellement en eau ont été aménagées. Une petite digue a été créée pour isoler les cultures des zones en eau. Une pompe de relevage permet de maintenir les cultures hors d'eau tout en faisant monter le niveau dans les zones de prélèvement. Enfin, dans ces zones en eau, des îlots de nidification ont été façonnés et sont gérés conjointement avec le syndicat de marais. Cette année, une vingtaine de couples d'avocettes élégantes étaient cantonnés sur les îlots en début de saison. Seulement une dizaine de poussins ont été observés. A noter la présence d'un couple de Sterne pierregarin sans l'observation de poussin.

**IP9– Permettre le nettoyage des chardons**

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	?	1 j		Fct

En application de l'arrêté préfectoral, un traitement des chardons a été réalisé sur les digues de Triaize et de Champagné-les-marais.

---

6. *Connaissance et suivi continu  
du patrimoine naturel (CS)*

---

**CS1 – Poursuivre l'inventaire de la faune benthique et assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux - RNF**

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	4j	RNN/EXT	Fct

Ce suivi RNF a été réalisé fin 2017.

**CS2– Cartographier les groupements phytosociologiques du pré salé (carte de végétation) et des dunes**

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	0 j / an	5 j	RNN/EXT	Fct

Suite aux conventions entre les gestionnaires de la réserve et le Conservatoire National Botanique, un catalogue décrivant l'ensemble des groupements phytosociologiques a été réalisé. Sylvain Haie a réalisé un travail de correspondance avec la cartographie simplifiée des principaux habitats du pré salé entre les différentes années de suivi avec les métadonnées associées.

**CS3 - Suivre l'évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée**

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	15 j / an	0 j	RNN/EXT	Fct

Sylvain Haie réalise tous les ans un référencement cartographique des surfaces agricoles réellement fauchées, le temps relatif à ce suivi est intégré à l'opération IP2.

Après 10 ans de suivi des zones de fauche (2008-2018) il est envisagé de réaliser un bilan de l'impact de la gestion sur les prés salés (analyses spatiales).

**CS7 – Assurer le comptage mensuel des oiseaux d'eau**

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	48 j / an	48 j	RN, ONCFS, FDC85, LPO	Fct/Ext

**L'opération CS7 est intégrée à l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin et alimente l'Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral de RNF-AFB (volet limicoles) et Wetland International.**

Tous les comptages mensuels sont réalisés par le personnel de la réserve avec l'aide des services départementaux 85 et 17 et de l'unité avifaune migratrice de l'ONCFS et de la fédération des chasseurs 85. Il faut noter que ce comptage est réalisé de manière simultanée avec les autres sites d'importance du Marais poitevin. La synthèse mensuelle pour tous les sites est réalisée par Emmanuel Joyeux.

Les résultats des comptages présentés ci-dessous intègrent l'éco-complexe de la baie de l'Aiguillon soit les sites de la baie de l'Aiguillon, de la pointe d'Arçay et des acquisitions du Conservatoire du littoral : au Curé et à la Prée Mizottière (ces deux sites étant des reposoirs de marée haute pour de nombreux oiseaux d'eau).

## LES ANATIDES

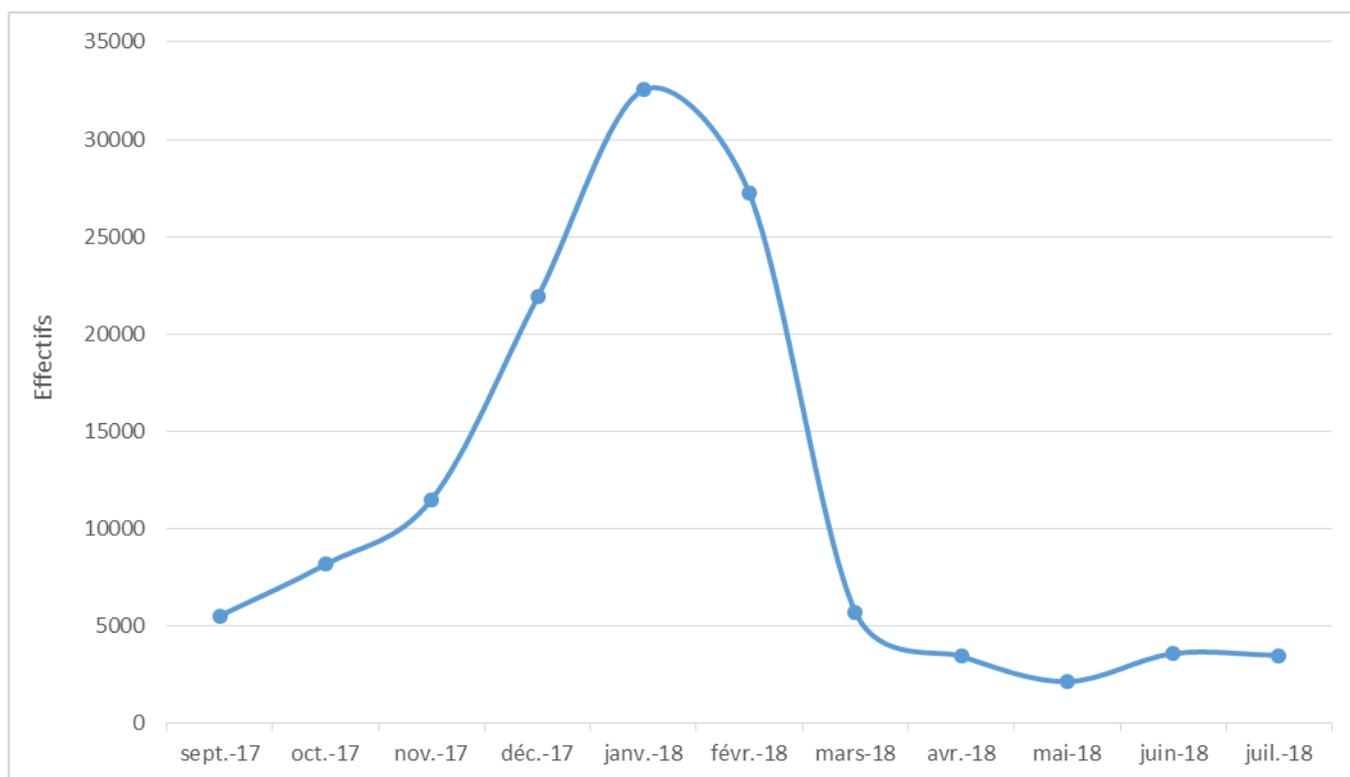


Figure 6 : Evolution mensuelle des effectifs d'anatidés sur la baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay

Les effectifs d'anatidés (Figure 4) progressent rapidement à partir d'octobre pour atteindre plus de 30 000 individus en janvier 2018. A partir de février, les effectifs diminuent très rapidement.

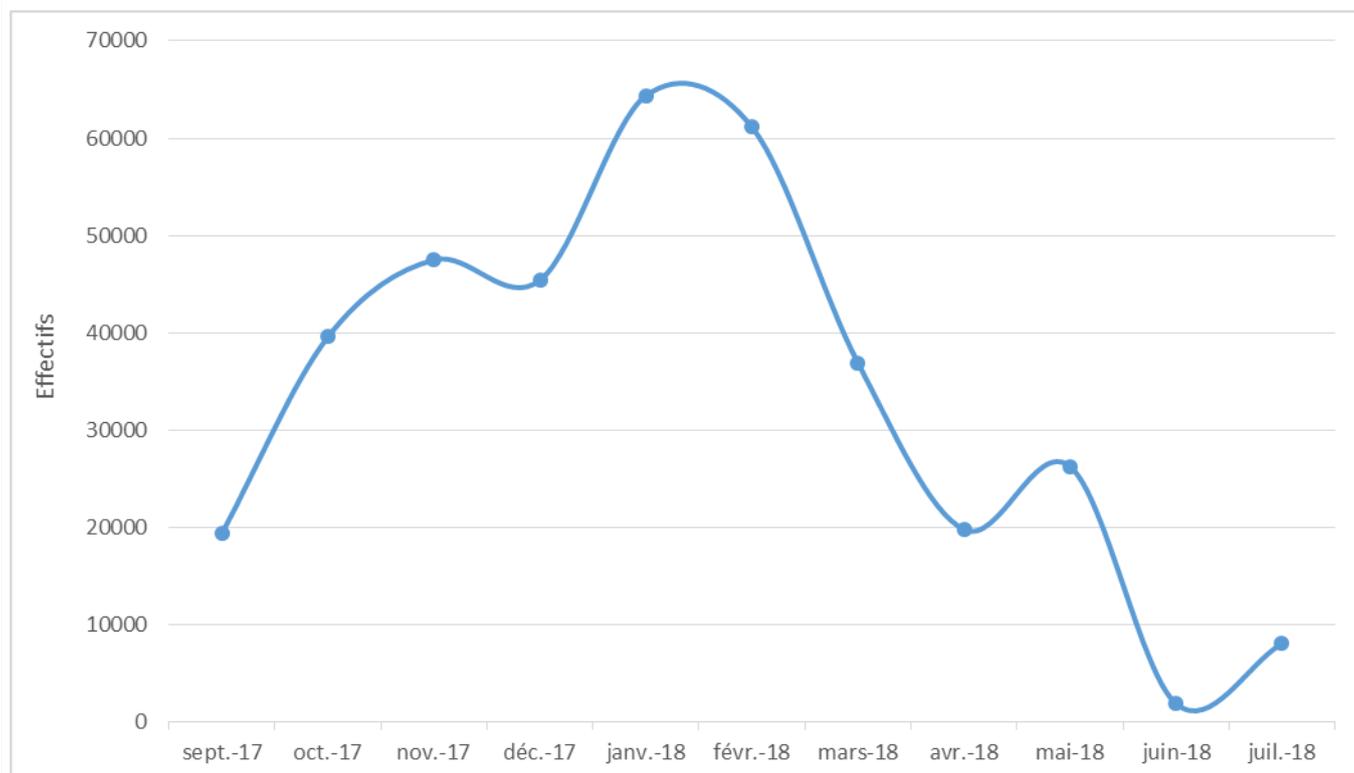
Les principales espèces présentes en janvier sont le Tadorne de Belon (10511 ind.), le Canard colvert (6420 ind.), la Bernache cravant (5921 ind.), le Canard siffleur (3430 ind.), la Sarcelle d'hiver (2918 ind.), le Canard pilet (2723 ind.) et l'Oie cendrée (399 ind.).

L'éco-complexe « baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay » est un site d'importance internationale pour de nombreuses espèces d'anatidés (Tableau 4). Cependant pour janvier 2018 les informations ne sont pas encore disponibles.

Tableau 5: Espèces d'anatidés d'importance internationale observées sur la baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay à la mi-janvier 2014, 2015, 2016, 2017, 2018.

Comptage mi-janvier	Seuil WI	janv-18	janv-17	janv-16	janv-15	janv-14	Rang MP 2018
Tadorne de Belon	3000	10511	11954	7779	5914	9430	NP
Canard siffleur	15000	3430	3090	2842	4202	9152	NP
Sarcelle d'hiver	5000	2918	2600	3399	7186	10174	NP
Canard colvert	45000	6420	4726	6963	9637	7879	NP
Canard pilet	600	2783	993	1951	2946	3951	NP
Canard souchet	4500	154	40	339	496	1321	NP
Oie cendrée	6100	399	1523	2308	2363	2836	NP
Bernache cravant	2400	5921	6422	5981	9727	7262	NP

## LES LIMICOLES



**Figure 7 : Evolution mensuelle des effectifs de limicoles sur la baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay**

Les effectifs de limicoles (Figure 5) sont variables entre septembre 2017 et août 2018 avec plus de plus de 64 000 oiseaux en janvier 2017 et à peine 2 000 en juin 2018.

A la mi-janvier, les espèces les plus présentes sont le Bécasseau variable (27156 ind.), le Bécasseau maubèche (10260 ind.), l'Avocette élégante (8111 ind.), la Barge à queue noire (5981 ind.), le Pluvier argenté (2310 ind.) et la Barge rousse (1275 ind.).

L'éco-complexe « baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay » est un site d'importance internationale pour de nombreuses espèces de limicoles (Tableau 5).

**Tableau 6 : Espèces de limicole d'importance internationale observées sur la baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay à la mi-janvier 2014, 2015, 2016, 2017, 2018.**

Comptage mi-janvier	Seuil WI	janv-18	janv-17	janv-16	janv-15	janv-14	Rang MP 2018
Avocette élégante	860	8111	7928	10018	19080	11359	1
Pluvier argenté	2500	2310	1717	2820	4170	6488	7
Grand Gravelot	650	26	10	104	39	231	>10
Barge à queue noire (isl)	1100	5981	7326	10490	5865	5678	1
Barge rousse	1200	1275	2094	2010	3044	1600	1
Courlis cendré	7800	882	1548	903	1399	1510	5
Chevalier gambette	1800	335	414	173	251	385	2
Bécasseau maubèche (isl)	5300	10260	11640	6200	8250	11100	1
Bécasseau variable	13300	27156	31415	31473	26440	27947	7

CS8 – Suivre l'évolution de la végétation des digues															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	2 j	RNN/CA85	Fct
<p>Cette action a été réalisée. Plusieurs faits peuvent être notés à ce stade.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La digue de Saint-Michel en l'Herm a été broyée à deux reprises (hors période de nidification) notamment juste avant la « gourmande michelaise », le 25 mai 2018. Emmanuel Joyeux a rappelé aux organisateurs d'éviter le broyage à cette période et de prévenir le gestionnaire avant toute intervention.</li> <li>• La digue de Triaize a été broyée avant la période de nidification. Elle a également été traitée contre les chardons.</li> <li>• La digue de Champagné a été pâturée normalement et traitée contre les chardons.</li> <li>• La digue du petit Rocher a été pâturée.</li> <li>• Les digues de la Prée Mizottière sont correctement enherbées et entretenues. Un surpâturage est possible en fin d'été.</li> </ul>															

CS9 – Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l'objet de programmes environnementaux															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	10 j / an	9 j	RNN	Fct
<p>Le comptage des oiseaux d'eau est assuré sur ces zones en même temps que le comptage mensuel de la réserve naturelle. De plus, ces zones font l'objet d'un suivi de la nidification des limicoles au printemps (notamment Avocette élégante, Echasse blanche, Vanneau huppé, Chevalier gambette, etc.) et des passereaux.</p> <p>Un suivi « batracien » a été réalisé en mars et mai 2018. Ce suivi, réalisé par Jacques Marquis, relève la présence parfois importante de Rainette méridionale et de Pélodyte ponctué.</p>															

CS10 – Suivre la salinité															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	12 j	RNN	Fct
<p><b>Action LIFE</b></p> <p>Les dix sondes STPS sont opérationnelles depuis janvier 2017. Elles permettent les mesures en continues de température, salinité et pression au niveau du Chenal Vieux, du Canal de Luçon, du Canal du Curé, de la Sèvre Niortaise et du Lay.</p> <p>Le personnel de la réserve s'occupe de la rotation mensuelle des sondes et de la transmission des données à l'IFREMER.</p>															

CS11 – Suivre la qualité de l'eau															
Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	25 j	RNN, ONCFS	Fct
<p><b>Action LIFE</b></p> <p>Depuis février 2017, les mesures hydrologiques sont réalisées tous les 15 jours à marée basse sur les cinq émissaires principaux du bassin versant (Chenal vieux, Canal de Luçon, Canal du Curé, Sèvre Niortaise, et</p>															

Lay) et à marée haute sur trois points côtiers (bouées Sèvre et Lay et filière) par le Laboratoire de l'environnement et de l'alimentation de la Vendée.

Ces mesures *in situ* sont conjointes aux mesures quantitatives de débit aux cinq exutoires sélectionnés (Le Lay (fleuve), Chenal Vieux, Pointe aux Herbes, Sèvre (fleuve) et Le Curé).

Les principaux paramètres mesurés sont : la température, la salinité, l'oxygène dissous, le carbone dissous et particulaire, l'azote dissous et particulaire, le phosphore dissous et particulaire, les nitrates et phosphates, le pH et l'alcalinité de l'eau. Des mesures phytosanitaires ont été réalisées d'août 2017 à juin 2018.

L'étude sur la qualité de l'eau en baie de l'Aiguillon a fait l'objet de deux lettres d'informations :

<https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/2017/07/21/chroniques-estuariennes-lettre-dinfo-life-baie-de-laiguillon/>

*N.B. Le temps de travail correspondant à cette action comprend les sorties en bateau et intègre donc du temps de travail du SD85.*

#### CS12 – Suivre les débits

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	5 j / an	5 j	EPMP/RNN	Fct

L'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage), en tant que bénéficiaire associé du LIFE porte le volet qualitatif, l'EPMP (Etablissement Public du Marais poitevin) porte le volet quantitatif. L'IFREMER assure un rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage, chargé du volet scientifique. Une convention cadre fixe le rôle de chacun.

Les sondes de mesures de débit ont donc été acquises et mises en service en mars 2017 sur le Lay et sur la Sèvre niortaise par l'Etablissement Public du Marais poitevin. L'équipe de la réserve naturelle assure un contrôle de surveillance des dispositifs en place.

Il faut noter que l'ensemble des actions qui concernent le suivi de l'eau (CS10 à CS12) a fait l'objet d'un courrier de soutien de la part de l'Agence des Aires Marines Protégées, gestionnaire du Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis, adressée à la Commission Européenne chargée d'évaluer les programmes LIFE.

#### CS15 – Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l'Œnanthe de Foucaud

Priorité 1	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée. Un protocole standardisé de suivi devrait être mis en place.

#### CS17 – Inventorier les oiseaux nicheurs

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	20 j / an	5 j	RNN	Fct

##### Suivi des passereaux nicheurs

En 2018, le protocole de suivi des passereaux nicheurs en baie de l'Aiguillon a été standardisé afin d'optimiser le temps de suivi et de rendre le suivi plus facilement reproductible par une tierce personne.

Le but de ce suivi est d'évaluer les tendances des populations de passereaux nicheurs sur le long terme (10 ans) et de caractériser les habitats à enjeux pour les principales espèces.

Le protocole consiste réaliser des points d'écoute de 5min et de reporter l'ensemble des mâles chanteurs sur un rayon de 150m. L'observateur note également pour chaque observation différents paramètres : nébulosité (en %), la force et la direction du vent (anémomètre km/h). Deux passages sont réalisés début avril et mi-mai au lever du soleil.

Ces zones d'écoute ont été superposées aux données issues du suivi de 2016 afin de déterminer l'hypothétique détection des individus par un observateur réalisant le suivi par les points d'écoute. Un test de puissance (élaboré par Aurélien Besnard) a été réalisé afin de déterminer si le nombre de points est suffisant pour évaluer les tendances de ces différentes espèces.

### Suivi du Gravelot à collier interrompu

En 2018, 9 pontes de Gravelot à collier interrompu ont été localisés entre le 30 avril et le 6 juillet. Sur ces 9 pontes, 3 sont considérées comme des secondes tentatives de reproductions (localisation à proximité, couples cantonnés et échéances de re-pontes cohérentes). Malgré des dérangements pouvant être ponctuellement très forts, 5 couples ont mené à bien leur incubation et au minimum 5 juvéniles ont été observés volants fin juillet.

## Suivi du Gravelot à collier interrompu



Figure 8 : Localisation des couples de Gravelots à collier interrompu sur la pointe de l'Aiguillon (2018)

### CS18 – Suivre la migration prénuptiale du Courlis corlieu

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	20 j / an	6 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée.

CS19 – Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	2 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée.

CS21 – Suivre la répartition des Oies cendrées et de leur impact

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	18 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette action réalisée en 2016-2017 ne sera pas reconduite en 2018-2019.

CS22 – Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	20 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été réalisée.

CS23 – Assurer le programme STOC - EPS

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Avr/août	2 j / an	2 j	RNN	Fct

Action réalisée. Les points STOC-EPS ont été intégrés au protocole standardisé de suivi des passereaux nicheurs en baie de l'Aiguillon.

CS24 – Assurer le programme « prairie de fauche » de l'ONCFS

Priorité 2	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Avr/juin	2 j / an	2 j	RNN	Fct

Cette action a été réalisée en 2018. Les points concernés sont réalisés de manière conjointe avec le STOC-EPS sur Triaize.

CS27 – Assurer un ILA « orthoptères »

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Juillet/sept.	10 j / an	10 j	RNN	Fct

En juin-juillet 2018, un stagiaire de BTS GPN a travaillé sur l'élaboration d'un protocole (adapté et reproductible tous les ans) de suivi de l'Œdipode des salines et de l'Œdipode émeraude (espèces patrimoniales) sur l'ensemble de la baie de l'Aiguillon.

Deux passages sont nécessaires à ce suivi (en juillet et août) entre 12h et 17h. Sur chaque secteurs de prés salés (Saint-Michel-en-l'Herm, Triaize, Champagné-les-Marais, Charron, Esnandes) 4 transects de 20m de long sont matérialisés à l'aide de piquets et rubalises. L'objectif est de comptabiliser l'ensemble des individus observés dans une largeur d'un mètre autour du transect (méthode inspirée des Indices Linéaires d'Abondance). Ces transects seront positionnés dans des zones à la gestion différentes afin d'évaluer

l'impact de la fauche sur la distribution de ces deux espèces d'Œdipodes.

CS31 – Concevoir un protocole de suivi des populations de batraciens et de reptiles

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Avril/août	4 j / an	6 j	RNN	Fct

En 2018, le protocole standardisé de suivi de la présence des différentes espèces de batraciens par mailles de 100m sur la Prée Mizottière et les zones de prélèvement en Vendée (Champagné-les-marais, Saint Michel-en-l'Herm) a été poursuivi.

CS34 – Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux - RNF

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle	4 j / an	3 j	RNN	Fct

Le suivi a été réalisé sur 5 stations définies par le protocole (pointe de l'Aiguillon, la Bosse, Charron, Esnandes nord et Esnandes sud).

## 7. *Les activités de recherche (PR)*

PR3 – Evaluer la dynamique sédimentaire et son impact sur la production primaire benthique

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											annuel	5 j / an	0 j	RNN	Fct

**Action LIFE**

L'étude de la production primaire consiste à évaluer la capacité d'un système à transformer une énergie externe (lumière et substances chimiques) en composés organiques qui serviront à alimenter les niveaux trophiques supérieurs. C'est donc la base de la chaîne trophique de l'anse de l'Aiguillon. Les travaux réalisés par DEGRE (2004), QUINTAINNE (2010), VIAIN (2011), ROBIN (2012) ont pu traiter en partie de cette thématique et notamment des capacités trophiques en lien avec les populations d'oiseaux.

Néanmoins, un traitement plus fondamental de l'anse de l'Aiguillon peut être abordé quant aux processus physico-chimiques en cours. Cette opération est directement rattachée à l'action LIFE « suivre de la qualité de l'eau » en partenariat avec l'IFREMER notamment via l'analyse des flux de carbone.

PR4 – Evaluer la capacité du Marais poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés

Priorité 3	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Nov/fév	/	390 j	RNN	Fct

**Action LIFE**

Dans le cadre du LIFE Baie de l'Aiguillon, une étude sur l'utilisation de la baie et des prairies humides périphériques par les canards hivernants a été entreprise. Cette étude vise notamment à améliorer les connaissances quant à l'utilisation fonctionnelle des zones de gagnages (alimentation) et de remises (repos) par les anatidés hivernants.

L'étude se divise en 3 axes :

**Première question : quelles sont les zones d'alimentation les plus intéressantes pour les anatidés granivores ?**

Les deux premières campagnes de terrain ont été réalisées (hiver 2016/2017 et 2017/2018). Pour ces deux premières années, 3 780 carottes de sols par an ont été prélevées sur les sites des mizottes de Charron et Champagné et les prairies de la Prée Mizottière (270 par site). Au cours de l'hiver 2016/2017, il a été décidé en avril de ne pas réaliser l'ensemble de la campagne de prélèvement sur les marais de la Vacherie car la nidification de certaines espèces d'oiseaux avait déjà commencé dans les zones de prélèvements.

Pour la deuxième année (2017/2018), les prélèvements du mois de janvier n'ont pas pu être effectués sur le communal de Lairoux en raison d'un niveau d'eau trop élevé.

Les prélèvements des deux premières années ont tous été tamisés. L'analyse des graines a été réalisée pour le site de Champagné-les-marais (2016-2017). Le site de Charron pour cette même année est en cours d'analyse.

Les premières analyses montrent que le stock de graines diminue au cours de l'hivernage et particulièrement dans les habitats à Puccinellie maritime et salicorne sp. (test de Mann-whitney,  $W = 42036$ ,  $p\text{-value} < 0.01$ ).

**Deuxième question : que mangent les canards ?**

Lors de l'hiver 2016/2017, les chasseurs ont fourni 69 gésiers/jabots de différentes espèces d'anatidés granivores. Pour l'hiver 2017/2018, une vingtaine de gésiers/jabots ont été fournis. L'ensemble des gésiers et jabots ont été analysés par Emmanuel Joyeux.

L'analyse des gésiers et jabots des Sarcelles d'hiver tuées dans le secteur de la Tranche-sur-Mer, Moreilles

et Triaize (tonnes et prairies) montrent une végétation typique des tonnes de chasse et prairies humides (*Persicaria hydropiper*, *Eleocharis palustris*, *Carex vulpina*...). L'analyse des gésiers et jabots des canards tués en pourtour de la baie de l'Aiguillon (Triaize) ont mis en évidence une consommation majoritaire de graines de soude (*Suaeda maritima*), principalement chez le Canard colvert, et de salicorne (*Salicornia sp*), principalement chez la Sarcelle d'hiver, soit des plantes halophiles caractéristiques des habitats de prés salés.

### Troisième question : où vont-ils manger ?

Pour la première année, les captures ont eu lieu sur le site de la Prée Mizottière à l'aide de plusieurs matoles et d'une grande nasse. En 2017, un début d'hiver très sec a contraint l'équipe de la réserve à capturer directement sur les mizottes de Champagné-les-marais (niveau d'eau trop faible sur la Prée Mizottière).

**Tableau 7 : Récapitulatif des individus capturés et bagués sur le deuxième hiver du programme LIFE**

Année	Espèces	Nombre individus (capturés et bagués)	Nombre individus (équipés d'un émetteur)	Nombre d'individus (Transmission de données)
Hiver 2017-2018	Canard colvert ( <i>Anas platyrhynchos</i> )	27 (22 ♂ et 5 ♀)	8 (7 ♂ et 1 ♀)	6 (5 ♂ et 1 ♀)
	Sarcelle d'hiver ( <i>Anas crecca</i> )	26 (13 ♂ et 13 ♀)	5 (1 ♂ et 4 ♀)	2 (♀)
	Canard pilet ( <i>Anas acuta</i> )	7 (6 ♂ et 1 ♀)	3 (♂)	2
	Canard siffleur ( <i>Anas penelope</i> )	1 (♀)	0	0

*N.B : Le temps consacré à cette action comprend le temps effectué par 4 stagiaires ainsi que Laurine Bouffandeau, CDD à temps plein pendant 1,5 mois.*

PR5 – Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière															
Priorité 3	Années										Période	Temps prévu 15 j / an	Temps réalisé 15 j	Qui Liens	Coût A évaluer
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
											Annuelle				

En janvier 2018, la 15<sup>ème</sup> campagne d'échantillonnage de la macrofaune benthique a été réalisée dans les Pertuis Charentais et Breton. Celle-ci a pour but d'étudier l'état quantitatif et qualitatif du stock de proies disponibles pour les limicoles hivernants et s'inscrit dans une collaboration entre les Réserves Naturelles de la Baie de l'Aiguillon et de Moëze-Oléron et l'Unité Mixte de Recherche LIENSs (Littoral Environnement et Sociétés – Université de La Rochelle –CNRS). En 2018, cette étude a fait l'objet d'une synthèse par Jérôme Jourde : « Macrofaune & habitats benthiques associés des réserves naturelles nationales des pertuis charentais. Synthèse des suivis bio sédimentaires 2014-2016 – approche stationnelle ».

Afin de bénéficier d'une série de données permettant d'analyser les variations à long terme et de mieux mesurer les fluctuations des capacités d'accueil des sites étudiés pour les limicoles, il est envisagé de poursuivre ce suivi.

## Conclusion et perspectives

Le programme LIFE Baie de l'Aiguillon se poursuit jusqu'en 2020. Ces opérations, inscrites au plan de gestion mobilisent de façon conséquente le personnel de la réserve. Les autres suivis inscrits au plan de gestion devront être poursuivis également.

Un des objectifs du LIFE est de valoriser toutes les données acquises au cours de ces 5 années. Il est également important de consacrer du temps à la valorisation des données acquises depuis de nombreuses années sur les suivis de la réserve naturelle (caractérisation de la fonction de nourricerie des prés salés, valorisation des données de cartographie de la Spartine anglaise, suivi des passereaux nicheurs...).

### Annexe 1 : Bilan des opérations réalisées par priorité en 2018

	Opérations de priorité 1	Opérations de priorité 2	Opérations de priorité 3	TOTAL
Nb de jours prévus en 2018	380,5	154	183	717,5
Nb de jours réalisés en 2018	272,5	90,5	490	853

## Annexe 2 : Opérations du plan de gestion exécutées en 2018

Code OPE	Résumé de l'opération	Priorité	Temps prévu en 2018	Réalisée	Temps passé
CI2	Gérer le balisage réglementaire de la RN	1	3	Oui	1
CS10	Suivre la salinité	1	5	Oui	12
CS11	Suivre la qualité des eaux	1	5	Oui	25
CS15	Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l'Enanthe de Foucaud	1	4	Non	0
CS2	Cartographier les groupements phytosociologiques du pré salé (carte de végétation) et des dunes	1	50	Oui	5
CS23	Assurer le programme STOC EPS	1	2	Oui	2
CS3	Suivre l'évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée	1	15	Non	0
CS5	Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières	1	4	Oui	0
CS7	Assurer le comptage mensuel des Oiseaux d'eau	1	48	Oui	48
CS8	Suivre l'évolution de la végétation des digues	1	4	Oui	2
IP1	Permettre le nettoyage des concessions conchyliques abandonnées	1	5	Oui	15
IP2	Surveiller l'application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)	1	15	Oui	15
IP3	Lutter contre l'installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion	1	10	Oui	3
IP7	Assurer la maintenance de la protection des dunes de la pointe de l'Aiguillon	1	4	Oui	4
IP8	Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l'Aiguillon	1	15	Oui	15
MS1	Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais Poitevin	1	4	Non	0
MS13	Encadrement des stagiaires et vacataires	1	15	Oui	30
MS14	Formation du personnel de la réserve	1	15	Oui	9
MS19	Réaliser l'évaluation du plan de gestion	1	60	Oui	15
MS2	Participer à la commission Inter-SAGE du Marais Poitevin	1	0,5	X	X
MS20	Assurer le suivi budgétaire des RNNs	1	20	Oui	20
MS21	Participer au conseil scientifique de la RNN	1	1	Oui	1
MS27	Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières	1	2	Oui	2
MS3	Suivre la convention de gestion des prés salés avec la DDTM 17 & 85	1	4	Oui	1
MS30	Participer à la définition à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)	1	3	Oui	3
MS31	Participer au comité de pilotage de la Prée Mizottière	1	1	Oui	5
MS38	Assurer des interventions en colloque, séminaire	1	2	Oui	3
MS39	Participer à la rédaction d'articles scientifiques	1	10	Non	0
MS4	Comité de pilotage « mizottes »	1	2	Oui	2
MS40	Rédiger des articles de vulgarisation	1	2	Oui	2

MS42	Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin	1	2	Oui	1
MS5	Participer au comité de gestion du futur Parc Marin de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2	Oui	5
MS6	Participer aux groupes techniques ou géographiques du futur Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2	Oui	1
MS7	Participer au comité de pilotage de l'APPB de la pointe de l'Aiguillon	1	1	Oui	4
MS9	Participer au COPIL MAE "Marais Poitevin"	1	3	Oui	0,5
SP3	Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon	1	30	Oui	15
SP4	Coordonner des différents services de l'ONCFS	1	5	Oui	5
SP6	Gérer les autorisations de travaux	1	5	Oui	1
CC4	Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public	2	5	Oui	5
CS1	Poursuivre l'inventaire de la faune benthique	2	4	Oui	4
CS12	Suivre les débits	2	5	Oui	5
CS17	Inventorier les oiseaux nicheurs	2	20	Oui	5
CS21	Suivre la répartition des Oies cendrées et de leur impact	2	18	Non	0
CS24	Assurer le programme « prairie de fauche »	2	2	Oui	2
MS10	Participer à l'organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon	2	2	Oui	1
MS12	Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d'expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale	2	2	Oui	0,5
MS15	Réunion interne LPO	2	4	Oui	2
MS16	Entretien des locaux et du matériel (selon SME)	2	20	Oui	20
MS17	Réunion interne ONCFS	2	4	Oui	4
MS25	Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés	2	5	Oui	0
MS28	Participer aux autres politiques publiques de l'eau en bordure de la baie de l'Aiguillon	2	2	Oui	1
MS32	Participer à la rédaction et à l'application du plan de gestion de la Prée Mizottière	2	10	Oui	
MS34	Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)	2	1	Non	0
MS35	Participer au Forum des Aires Marines Protégées	2	4	Oui	2
MS36	Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France	2	15	Oui	6,5
MS43	Participer à l'observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » de Réserves Naturelles de France	2	2	Oui	7
MS44	Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques	2	2	Oui	0
MS45	Préciser, si nécessaire, les limites du DPM	2	2	Non	0
MS8	Participer aux comités de pilotage des sites naturels (RNN...) du Marais Poitevin	2	3	Oui	0,5
SP1	Surveiller les activités de pêche maritime	2	10	Oui	20

SP2	Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé	2	3	Non	0
SP5	Assurer la police de la chasse en bordure de réserve	2	5	Oui	3
SP7	Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN	2	2	Oui	2
SP8	Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000	2	2	Non	0
CC1	Entretien des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information	3	5	Oui	1
CC2	Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement	3	5	Oui	15
CC3	Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication	3	4	Oui	10
CC6	Participer au réseau RENET (Réseau des animateurs Nature en Marais Poitevin)	3	2	Oui	0,5
CC8	Participer aux programmations des activités des OTSI locaux	3	1	Oui	1
CI1	Entretien des passages agricoles et voies d'accès	3	3	Oui	1
CS18	Suivre la migration pré-nuptiale du Courlis corlieu	3	5	Non	0
CS19	Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants	3	2	Non	0
CS22	Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF	3	20	Non	0
CS26	Tester et assurer le programme Halte Migratoire	3	20	Non	0
CS27	Assurer un ILA « orthoptères »	3	10	Oui	10
CS29	Suivre les populations de moustique et l'impact des traitements	3	10	Oui	0
CS31	Concevoir un protocole de suivi des populations de batraciens et de reptiles	3	4	Oui	6
CS34	Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux - RNF	3	4	Oui	3
CS6	Suivre le dérangement des oiseaux d'eau	3	15	Non	0
CS9	Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l'objet de programmes environnementaux	3	10	Oui	9
EI1	Suivre la migration pré-nuptiale la Barge à queue noire	3	10	Oui	10
MS11	Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage	3	1	Non	0
MS29	Participer à l'application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d'Arçay	3	2	Oui	2
MS37	Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides	3	1	Oui	8
MS41	Assurer une synthèse des données hydrauliques	3	4	Oui	0
PA1	Réaliser des animations pédagogiques « grand public »	3	8	Oui	2,5
PA2	Réaliser des animations auprès des écoles locales	3	3	Oui	1
PA3	Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement	3	10	Oui	3
PR3	Evaluer la dynamique sédimentaire et son impact sur la production primaire benthique	3	5	Non	0
PR4	Evaluer la capacité du Marais Poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés	3	0	Oui	390
PR5	Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière	3	15	Oui	15
SP10	Participer aux plans de contrôle départementaux	3	4	Oui	2

### Annexe 3 : Opérations du plan de gestion prévue en 2019

Code OPE	Résumé de l'opération	Priorité	Temps prévue en 2019
MS2	Participer à la commission Inter-SAGE du Marais poitevin	1	0,5
MS21	Participer au conseil scientifique de la RNN	1	1
MS31	Participer au comité de pilotage de la Prée Mizottière	1	1
MS7	Participer au comité de pilotage de l'APPB de la pointe de l'Aiguillon	1	1
CS23	Assurer le programme STOC EPS	1	2
MS27	Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières	1	2
MS4	Comité de pilotage « mizottes »	1	2
MS38	Assurer des interventions en colloque, séminaire	1	2
MS40	Rédiger des articles de vulgarisation	1	2
MS42	Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin	1	2
MS5	Participer au comité de gestion du futur Parc Marin de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2
MS6	Participer aux groupes techniques ou géographiques du futur Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2
CI2	Gérer le balisage réglementaire de la RN	1	3
MS9	Participer au COPIL MAE "Marais poitevin"	1	3
MS30	Participer à la définition à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)	1	3
CS15	Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l'Oenanthe de Foucaud	1	4
CS5	Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières	1	4
CS8	Suivre l'évolution de la végétation des digues	1	4
IP7	Assurer la maintenance de la protection des dunes de la pointe de l'Aiguillon	1	4
MS1	Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais poitevin	1	4
MS3	Suivre la convention de gestion des prés salés avec la DDTM 17 & 85	1	4
SP4	Coordonner des différents services de l'ONCFS	1	5
SP6	Gérer les autorisations de travaux	1	5
CS10	Suivre la salinité	1	5
CS11	Suivre la qualité des eaux	1	5
IP1	Permettre le nettoyage des concessions conchylicoles abandonnées	1	5
IP3	Lutter contre l'installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion	1	10
MS26	Rédiger du rapport annuel d'activités et de la base de données ARENA	1	10
MS39	Participer à la rédaction d'articles scientifiques	1	10
CS3	Suivre l'évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée	1	15

CS4	Mesurer l'intérêt des prés salés et l'impact des mesures de gestion sur les nourriceries de poissons	1	15
IP2	Surveiller l'application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)	1	15
IP8	Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l'Aiguillon	1	15
MS13	Encadrement des stagiaires et vacataires	1	15
MS14	Formation du personnel de la réserve	1	15
MS20	Assurer le suivi budgétaire des RNNs	1	20
SP3	Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon	1	30
CS7	Assurer le comptage mensuel des Oiseaux d'eau	1	48
MS33	Participer aux réflexions visant à établir des connexions biologiques entre la baie et le marais intérieur	2	1
MS34	Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)	2	1
SP7	Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN	2	2
SP8	Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000	2	2
CS14	Suivre photographiquement le paysage	2	2
CS24	Assurer le programme « prairie de fauche »	2	2
IP5	Contribuer au franchissement des ouvrages hydrauliques pour l'ichtyofaune (par des dispositifs de franchissement piscicole, des manœuvres des ouvrages...)	2	2
MS10	Participer à l'organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon	2	2
MS12	Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d'expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale	2	2
MS44	Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques	2	2
MS28	Participer aux autres politiques publiques de l'eau en bordure de la baie de l'Aiguillon	2	2
MS43	Participer à l'observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » de Réserves Naturelles de France	2	2
MS45	Préciser, si nécessaire, les limites du DPM	2	2
SP2	Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé	2	3
IP6	Tester des zones de non fauche le long des rigoles	2	3
MS8	Participer aux comités de pilotage des sites naturels (RNN...) du Marais poitevin	2	3
SP9	Proposer une stratégie d'action aux parquets, la faire valider par les procureurs et la formaliser, le cas échéant, par convention entre le gestionnaire et les parquets 17&85	2	4
CS1	Poursuivre l'inventaire de la faune benthique	2	4
MS15	Réunion interne LPO	2	4

MS17	Réunion interne ONCFS	2	4
MS35	Participer au Forum des Aires Marines Protégées	2	4
SP5	Assurer la police de la chasse en bordure de réserve	2	5
CS12	Suivre les débits	2	5
IP4	Nettoyer les déchets et les infrastructures abandonnées (pontons...)	2	5
MS25	Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés	2	5
CC4	Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public	2	5
SP1	Surveiller les activités de pêche maritime	2	10
MS32	Participer à la rédaction et à l'application du plan de gestion de la Prée Mizottière	2	10
CS16	Suivre les populations de micro-mammifères	2	15
MS36	Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France	2	15
CS21	Suivre la répartition des Oies cendrées et de leur impact	2	18
CS17	Inventorier les oiseaux nicheurs	2	20
MS16	Entretien des locaux et du matériel (selon SME)	2	20
MS11	Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage	3	1
MS37	Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides	3	1
CC8	Participer aux programmations des activités des OTSI locaux	3	1
CS19	Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants	3	2
CI3	Mettre en place et entretenir les structures d'équipements pastoraux	3	2
MS29	Participer à l'application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d'Arçay	3	2
CC6	Participer au réseau RENET (Réseau des animateurs Nature en Marais poitevin)	3	2
CC7	Contribuer au fonctionnement du pôle des espaces naturels du Marais poitevin	3	2
CI1	Entretien des passages agricoles et voies d'accès	3	3
PA2	Réaliser des animations auprès des écoles locales	3	3
SP10	Participer aux plans de contrôle départementaux	3	4
CS34	Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux - RNF	3	4
MS41	Assurer une synthèse des données hydrauliques	3	4
CC3	Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication	3	4
CS18	Suivre la migration pré-nuptiale du Courlis corlieu	3	5
PR3	Evaluer la dynamique sédimentaire et son impact sur la production primaire benthique	3	5
CC1	Entretien des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information	3	5
CC2	Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement	3	5
PA1	Réaliser des animations pédagogiques « grand public »	3	8
CS13	Suivre la progression de la sédimentation	3	10

CS27	Assurer un ILA « orthoptères »	3	10
CS29	Suivre les populations de moustique et l'impact des traitements	3	10
CS9	Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l'objet de programmes environnementaux	3	10
PA3	Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement	3	10
CS6	Suivre le dérangement des oiseaux d'eau	3	15
PR5	Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière	3	15
PR6	Participer aux programmes de recherche visant à la compréhension du fonctionnement de la baie de l'Aiguillon	3	15
CS22	Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF	3	20
CS26	Tester et assurer le programme Halte Migratoire	3	20

**Annexe 4 : Compte-rendu du comité scientifique des réserves naturelles du sud Vendée du 1<sup>er</sup> février 2018**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DES RESERVES DU SUD-VENDEE  
LE 1ER FEVRIER 2018 A SAINT-DENIS-DU-PAYRE**

**Présents**

*Membres du conseil scientifique (\*futurs membres du conseil)*

- Baudet Joseph
- Bocher Pierrick (à partir de 14h)
- Boutin Jean-Marie
- Chollet Simon\*
- Durand Daphné
- Godet Laurent
- Gouguet Loïc
- Guéguen Patrick
- Herbrecht Franck
- Polsenaere Pierre\*
- Sauriau Pierre-Guy
- Verger Fernand

*Administrations*

- Obé Thomas (DREAL PDLL)

*Intervenants extérieurs*

- Gautier Yves (DDTM de la Vendée)

*Conservateurs, gestionnaires*

- Corre Frédéric (LPO)
- des Touches Hugues (LPO)
- Hunault Sylvain (LPO)
- Joyeux Emmanuel (ONCFS)
- Ricordel Mickaël (ONF)
- Travichon Ségolène (LPO)

*Invités*

- Launay Mathieu (service civique LPO)

*Absents excusés (CS = conseil scientifique)*

- Eynaudi Amandine (AFB)
- Lacroix Pascal (CS)
- Maurouard Héloïse (DREAL NA)
- Sarrazin Françoise (DREAL PDLL)

*Absents (CS = conseil scientifique)*

- Bertin Xavier (CS)
- Fy Frédéric (CS)

## ORDRE DU JOUR

- RNN Saint-Denis-du-Payré
  - Etat d'avancement des suivis scientifiques (Hugues des Touches)
  - Modalités d'entretien du fossé principal (adoucissement des berges/végétalisation, dans le cadre d'un programme CTMA 2018) (Hugues des Touches)
  - Présentation de l'évolution du dossier de la ferme des encloses, dans le cadre du périmètre de protection (Hugues des Touches)
- RNN Belle-Henriette
  - - Erosion dunaire et évolution de la morphologie : observation des dynamiques en cours, (Sylvain Hunault) réapparition des Bigbags (travaux d'urgence de défense contre la mer post Xynthia au printemps 2010) et leur gestion à court, moyen et long terme (Yves Gautier)
  - - Demande (camping l'escale du pertuis) de réalisation d'une bande coupe-feu (Sylvain Hunault)
  - - Etat d'avancement de la demande d'arrêt d'autorisation de pose de filet de pêche dans la réserve (estran) (Sylvain Hunault)
- RNN baie de l'Aiguillon
  - - Points d'information sur le LIFE Baie de l'Aiguillon (Emmanuel Joyeux / Frédéric Corre)
  - - Présentation du livre de Benoit PERROTIN sur la Baie de l'Aiguillon (Emmanuel Joyeux / Frédéric Corre)
- RBD pointe d'Arçay
  - - Datation des schorres de la pointe par dendrochronologie, photo-interprétation et analyse de la banque de graines du sol (Laurent Godet)
- Renouvellement du CS

## RESERVE NATURELLE NATIONALE DE SAINT-DENIS-DU-PAYRE

### • Etat d'avancement des suivis scientifiques (Hugues des Touches)

Hugues des Touches présente l'avancée des suivis naturalistes menés sur la réserve. Il précise qu'un rapport à mi-parcours du plan de gestion sera réalisé et présenté au conseil scientifique en 2019.

Sont successivement présentés les suivis suivants : le suivi de la flore patrimoniale (rapport rédigé par Thibaut Lefort), le suivi de la qualité de l'eau, des amphibiens, odonates, orthoptères, coléoptères patrimoniaux, oiseaux, mammifères (Loutre d'Europe, Campagnol amphibie, Crossope aquatique), poissons, espèces allochtones (Ecrevisse de Louisiane, Baccharis halimifolia, Jussies, etc.), chiroptères, hétérocères (12 espèces cibles, sur les bordures de la réserve), héronnières autour de la réserve ; ainsi que les relevés d'eau, les suivis piézométriques, des mottureaux et du pastoralisme, et, enfin, un suivi photographique régulier à partir de points fixes dans le paysage.

Parmi les principaux résultats, il note : une turbidité très forte de l'eau des canaux et fossés principaux (à comparer avec une limpidité de ces eaux par le passé) ; un déclin massif des amphibiens (à l'exception de la Rainette méridionale et la (re)découverte de la Grenouille de Pérez) ; un effondrement des populations de Couleuvre vipérine et de Couleuvre à collier ; une diminution probable du nombre d'espèces d'odonates (35 à 19 espèces) ; un déclin de plusieurs espèces de passereaux nicheurs ; une absence du Grand brochet et très peu d'Anguilles d'Europe ; le bon contrôle de Baccharis halimifolia et des Jussies mais les fortes abondances d'Ecrevisses de Louisiane. Il précise que les données sont toutes intégrées à la base de données Serena de RNF.

Joseph Baudet précise que la pression de prédation par les oiseaux est probablement pour beaucoup dans le déclin des amphibiens et reptiles.

Hugues des Touches nuance en recherchant des explications multiples.

Pierre-Guy Sauriau s'interroge sur les indicateurs et les métriques associées qui utilisent la notion d'état de référence, alors que pour beaucoup de groupes considérés on n'a qu'un état actuel.

En s'appuyant sur l'exemple des amphibiens, Hugues des Touches précise que l'état de référence s'adosse, dans la mesure du possible, à l'état de la réserve lors de sa création. Il reconnaît que des carences existent.

Franck Herbrecht précise que parmi les 35 espèces d'odonates de « l'état de référence », une très grande partie ne se reproduisaient bien évidemment par sur la réserve. Concernant les orthoptères, il rappelle que le suivi de ce groupe est fondé sur la volonté d'améliorer les connaissances des assemblages, notamment au regard de la pression de pâturage. La difficulté de suivi vient notamment du fait que les cortèges de ce groupe sont déjà appauvris et que les densités d'orthoptères sont faibles. Il précise que les différences sont importantes entre la RNN de St-Denis-du-Payré et la RNR de Choisy. Il rappelle également la très grande variabilité saisonnière et interannuelle des populations d'orthoptères sur la RNN, qui dépend de la grande variabilité de la production végétale.

Laurent Godet souligne que le CS attend avec impatience l'évaluation des suivis à mi-plan de gestion qui lui sera présentée en 2019. En réponse à des questionnements d'Hugues des Touches et de Ségolène Travichon sur la possibilité

de comparer les résultats des suivis avec des tendances à plus large échelle, il rappelle l'intérêt de l'Observatoire du Patrimoine Naturel (OPN) du Marais poitevin pour ce genre d'approche. Il propose en outre d'inviter Alain Texier (PNR du Marais poitevin) pour nous présenter l'OPN lors du prochain conseil.

Pierre Polsenaere interroge Hugues des Touches sur la sélection de trois paramètres en particulier pour les suivis de l'eau.

Hugues des Touches répond qu'en l'état, les suivis sont réalisés avec les moyens du bord et parfois un peu « en amateur » mais qu'il est preneur de toute amélioration pour ces suivis. Pour l'instant il dit se concentrer sur les surfaces en eau sans communication avec le réseau hydrologique car les canaux et fossés sont déjà suivis par ailleurs.

Pierre-Guy Sauriau interroge Hugues des Touches sur la manière de mesurer la turbidité de l'eau. En outre, il pense qu'il y a sans doute une confusion entre turbidité et eutrophisation. Si les fossés sont très turbides, du fait de la remise en suspension d'argiles, il paraît peu probable qu'ils soient eutrophisés. L'eutrophisation est très probablement due aux fortes densités d'oiseaux dans la baisse centrale. Il faut donc bien distinguer ce qui se passe dans les canaux/fossés où la turbidité est sans doute due à des remises en suspension d'argile alors que l'eutrophie concerne plutôt les baisses et est due aux oiseaux.

Hugues des Touches répond que la turbidité est mesurée à l'aide d'un disque de Secchi et qu'il fait bien le distinguo entre fossés/canaux d'une part et les baisses/mares/abreuvoirs d'autre part.

Pierre-Guy Sauriau pense que ces mesures ne sont pas suffisantes, et qu'il faudrait peut-être se mettre en relation avec un laboratoire de Clermont-Ferrand spécialisé dans ce type de mesures.

Daphné Durant s'interroge sur la possibilité de demander un financement par l'agence de l'eau pour de tels suivis.

Simon Chollet donne le contact d'Alexandrine Pannard, de l'université de Rennes 1, spécialisé dans les liens entre oiseaux et eutrophisation (et qui vient de lancer un projet de recherche sur le fonctionnement du lac de Grand Lieu).

Joseph Baudet pense qu'il serait utile de réaliser les mesures selon les différentes strates de la colonne d'eau. Il a personnellement noté des variations très grandes de plusieurs paramètres selon les strates.

Mickaël Ricordel souligne que le peuplement d'amphibiens de la réserve est assimilable à un peuplement résiduel.

Hugues des Touches le confirme et déplore la présence de l'Ecrevisse de Louisiane depuis au moins 2003.

Le conseil scientifique remercie Hugues des Touches pour ce point d'information et attend donc le rapport à mi - plan de gestion, prévu courant 2019.

- **Modalités d'entretien du fossé principal (adoucissement des berges / végétalisation, dans le cadre d'un programme CTMA 2018) (Hugues des Touches)**

Hugues des Touches présente la localisation du fossé principal, qui traverse la réserve de part en part, et qui est connecté au Chenal Vieux au sud et au Bassin versant des coteaux de St-Denis, au Nord, sans être relié au Bot Bourdin. Il précise qu'en période d'étiage, l'eau du Chenal Vieux est acheminée vers le nord par ce fossé pour irriguer du maïs (20.000 m<sup>3</sup> déclarés) sur les coteaux de St-Denis. Il rappelle les très fortes variations des niveaux d'eau qui affectent ce fossé et mentionne qu'il a fait poser des palplanches à sa confluence avec le Chenal Vieux pour réguler les niveaux d'eau du fossé, hors période de pompage (Avril/Août). Les berges de ce fossé sont très érodées, malgré plusieurs tests de reprofilage et plusieurs techniques de petit génie écologique (profilages différents, pose de géotextile et mise en place de rhizomes d'hélophytes, etc.). Ce fossé doit être curé tous les 7 à 8 ans et se pose la question des modalités de son curage et du dépôt des boues de curage. Hugues des Touches propose deux options, dont une qui retient son attention : un reprofilage en pente douce (pente de 1/15).

Laurent Godet demande quand doit se faire le curage.

Hugues des Touches répond que cela doit se faire en 2018.

Une discussion s'engage avec le conseil sur les causes d'érosion des berges. Simon Chollet demande ainsi pourquoi on a affaire à un tel élargissement de ce fossé au cours du temps. Plusieurs membres du conseil rappellent le rôle des processus d'humectation-dessiccation des argiles des rives de ce fossé qui conduisent à leur gonflement et leur rétraction et qui sont sûrement à l'origine de l'effondrement des berges. Les variations de niveau d'eau sont donc pour partie responsables de cette érosion.

Hugues des Touches évoque des raisons supplémentaires de l'érosion d'un tel fossé : changement de pratiques (mécanisation forte des curages contrairement aux pelletages manuels par le passé), une disparition de la végétation rivulaire, berges prenant de la hauteur en arrivant par élargissement du fossé aux zones de dépôts des vases, rongeurs aquatiques etc.

Plusieurs membres du conseil, dont Jean-Marie Boutin, se disent tentés par un reprofilage en pente douce des berges mais il se pose la question, dans ce cas : d'un élargissement inévitable de l'emprise du chenal et de ses rives et d'un plus grand volume d'extraction des boues de curage et donc de leur modalités de dépôt, comme le souligne Joseph Baudet. Ce dernier ajoute que des pentes douces risquent d'accroître la pression de prédation par les oiseaux et les capacités d'évaporation des eaux du fossé.

Franck Herbrecht rappelle que les pentes douces pourraient au moins être bénéfiques à certaines espèces d'orthoptères mais pose la question de l'acceptabilité par les agriculteurs d'une réduction obligatoire des surfaces de prairies si les pentes douces, et donc l'élargissement du fossé, sont adoptées.

Hugues des Touches précise qu'il n'est pas envisageable d'étaler de grands volumes de boues sur la réserve. L'exportation du produit de curage est à réfléchir.

Loïc Gouguet, mais également d'autres membres du conseil, demande s'il ne serait pas intéressant de choisir une gestion différentielle du curage de ce fossé.

Hugues des Touches précise d'ailleurs que si des pentes douces peuvent être envisagées sur la rive orientale du fossé, cela est plus difficile sur la rive occidentale de par la présence d'ouvrages hydrauliques. Il serait intéressant de réaliser des expérimentations sur quelques secteurs.

Ségolène Travichon ajoute que ce type de dossier pourra faire l'objet d'une étude d'impact générale au titre des différentes nomenclatures RNN / NATURA 2000 / Loi sur l'eau, etc.

Comme souligné par Thomas Obé, il reste en suspens la question du porteur de projet : dossier à monter par la réserve ou par l'association syndicale ?

Le conseil scientifique attend donc de la part d'Hugues des Touches un document synthétique proposant les avantages et inconvénients de différents scénarios de gestion. Le conseil formulera un avis sur la base de ce document.

- **Présentation de l'évolution du dossier de la ferme des encloses, dans le cadre du périmètre de protection (Hugues des Touches)**

Hugues des Touches présente le domaine de la ferme des Encloses (186 ha dont 100 ha en prairies, des terres hautes et basses, des bâtiments agricoles, deux maisons) qui est actuellement en vente. Ce dossier est partie prenante du plan de gestion, puisque l'évaluation de la gestion en 2011 avait mis en évidence des dérives conservatoires en lien avec la gestion périphérique du site. Il rappelle l'intérêt d'une bonne gestion agropastorale, hydrologique, cynégétique et écotouristique de ces terres qui jouxtent la réserve pour plusieurs raisons : il est toujours mieux d'avoir des prairies en bordure de la réserve que de l'agriculture intensive et une partie de cette exploitation était irriguée avec de l'eau pompée dans le réseau traversant la réserve (20.000 m<sup>3</sup>). Il y a pour l'instant deux acquéreurs potentiels : le conservatoire du littoral, uniquement pour les prairies humides, et l'association « Terre de Liens » (statut d'association et de société foncière issu d'un mouvement citoyen) pour l'ensemble de la ferme. Plusieurs candidats à l'installation, en bio, se sont manifestés et/ou ont été contactés par le conservateur. L'installation d'un atelier de gelée royale est également envisagée

Une discussion s'engage avec le conseil, Thomas Obé et Hugues Des Touches sur les procédures administratives et les échéances de reprise de cette exploitation.

Plusieurs membres du conseil rappellent que l'installation de ruches peut poser problème. Ils rappellent que le conseil scientifique avait émis un avis négatif argumenté au sujet de l'installation de ruches sur la réserve (N.B. : il s'agit ici de la même apicultrice ayant demandé une installation de ruches sur la réserve). Loïc Gouguet rappelle également une étude conduite par le conservatoire du littoral montrant l'impact négatif des abeilles élevées sur les autres hyménoptères sauvages<sup>1</sup>.

Concernant les études à mener pour savoir quel type d'exploitation serait à installer sur ce domaine, Daphné Durant souligne la nécessité d'une simulation du futur système agricole pour tester sa viabilité. Une stagiaire doit travailler sur des projets de mise en valeur.

## **RESERVE NATURELLE NATIONALE DE LA CASSE DE LA BELLE-HENRIETTE**

- **Erosion dunaire et évolution de la morphologie : observation des dynamiques en cours (Sylvain Hunault), réapparition des Bigbags (travaux d'urgence de défense contre la mer post Xynthia au printemps 2010) et leur gestion à court, moyen et long terme (Yves Gautier)**

Sylvain Hunault retrace l'évolution géomorphologique de la lagune au cours des dernières années, notamment à des pas de temps récents, grâce à l'utilisation des données Sentinel. Il localise l'apparition de la première passe en février 2014 (passe des Prises, rejointe un an plus tard par une seconde, celle des Indochinois) et de la nouvelle de cet hiver (passe de la Bergerie), en plus d'une forte zone d'accumulation sableuse à l'ouest de la lagune.

Yves Gautier retrace l'historique de la pose des big-bags et de leur réapparition avec l'érosion récente :

- 07/04/2010 : mise en place de 2550 big-bags (1 m<sup>3</sup> chacun) en urgence pour refermer le cordon suite à la tempête Xynthia
- 1<sup>er</sup> semestre 2011 : reconstruction du cordon sableux
- 1 Voir notamment : [http://www.reserves-naturelles.org/sites/default/files/news/retour\\_reunion\\_abeilles\\_pollinisateurs\\_sauvages\\_06092016.pdf](http://www.reserves-naturelles.org/sites/default/files/news/retour_reunion_abeilles_pollinisateurs_sauvages_06092016.pdf)
- Novembre 2013 : effacement du cordon dunaire au nord
- Avril 2014 : formation d'une passe aux Prises
- 2014-2017 : migration des passes vers le sud
- Juin 2017 : réapparition des big-bags suite à l'érosion du cordon
- Janvier 2018 : nouvelle passe au sud des big-bags

Sylvain Hunault, Yves Gautier et Ségolène Travichon rappellent au conseil que l'apparition de ces big-bags, dont certains sont transportés sur des distances assez longues (au moins les sacs vides), notamment dans les parcs conchylicoles et plus à l'est vers la pointe d'Arçay, offrent une mauvaise image de la réserve et de sa gestion.

Yves Gautier dit que la solution est d'enlever les big-bags au fur-et-à-mesure de leur réapparition. Ceci évite une opération de retrait d'un seul coup de tous les big-bags qui serait non seulement difficile techniquement, onéreuse, probablement mauvaise pour les habitats naturels et offrirait une mauvaise image, alors que beaucoup d'activités sont prohibées sur le

site. Au 31 janvier 2018, 534 big-bags avaient été retirés (notamment par les services de la commune de la Faute-sur-Mer).

Yves Gautier rappelle que suite aux concertations du 19/10/2017 avec le conservateur, les communes, la DREAL, la DDTM, il a été choisi de :

- Ne pas chercher à modifier la dynamique littorale et ne plus réaliser d'opérations de grande ampleur
- Opérer une surveillance RNN/communes
- Opérer des ramassages hebdomadaires de big-bags
- Ramasser systématiquement les big-bags libres
- Décompter régulièrement les big-bags retirés
- Se conformer à la stratégie retenue au PAPI, basée sur la protection de deuxième rang (avec une cote d'arase des digues à 5m70 NGF) et laisser évoluer librement le cordon de premier rang

Ségoène Travichon précise que la solution envisagée par la LPO était initialement le retrait d'un coup des big-bags.

Laurent Godet réagit en disant qu'il apparaît sage et humble que les services de l'Etat, les communes et le conservateur aient accepté une non-intervention sur le cordon dunaire de premier rang et aient admis leur incapacité à le contrôler.

Loïc Gouguet ajoute qu'il y aurait peut-être quelque chose à envisager si on souhaitait favoriser l'engraissement du cordon, en bénéficiant du stock de sable de l'ouest du site qui pourrait se redéposer par dépôt éolien en installant par exemple des systèmes de brise-vent.

Pour Sylvain Hunault il est impossible d'installer des éléments fixes sur ces systèmes aussi mobiles. Il rappelle en outre l'impossible formation de dune embryonnaire à cause de forts piétinements des promeneurs.

- **Demande (camping l'escale du pertuis) de réalisation d'une bande coupe-feu (Sylvain Hunault)**

Sylvain Hunault détaille la demande du camping de l'escale du pertuis de réaliser une bande coupe-feu de 10 mètres de large, le long de sa clôture, côté réserve. Il rappelle en outre que la limite de ce camping est illégale et qu'il empiète sur le Domaine Public Maritime.

Loïc Gouguet précise que, même si cela n'est pas le cas ici, il peut y avoir un arrêté préfectoral prévoyant cette bande coupe-feu (comme pour les campings dans le sud de la France). Il faut savoir ce qui est envisagé pour réaliser cette bande coupe-feu et il rappelle que le plus important pour une bande coupe-feu est d'éliminer la biomasse au sol et que l'on peut utiliser un broyeur forestier si cela est fait correctement.

Franck Herbrecht s'interroge sur la demande qui est faite au CS ici et sur le véritable risque d'incendie.

Pierre-Guy Sauriau dit que la solution est simple : non seulement le camping peut défricher sur la bordure interne à sa clôture (côté camping) et que, puisque le camping déborde illégalement de son emprise, la bande de défrichement peut-être réalisée à partir de sa bordure légale.

Le conseil scientifique considère donc que la bande de défrichement (si le camping estime qu'elle est véritablement nécessaire) ne doit pas empiéter sur la réserve naturelle. Deux solutions (non exclusives) doivent être envisagées : (i) une emprise de la bande de défrichement du côté interne au camping, c'est-à-dire sur l'emprise du camping et non pas sur l'emprise de la réserve naturelle ; (ii) une emprise de la bande coupe-feu longeant la limite légale du camping et non pas la limite actuelle, qui est illégale et qui déborde actuellement sur le Domaine Public Maritime.

- **Etat d'avancement de la demande d'arrêt d'autorisation de pose de filet de pêche dans la réserve (estran) (Sylvain Hunault)**

Sylvain Hunault fait un point d'information relatif à la pose de filets de pêche dans l'emprise de la réserve naturelle. Malgré une sollicitation des services de l'Etat sur ce problème, il déplore une absence de réponse de leur part. Il considère que les impacts sur l'ichtyofaune sont notables.

Le conseil scientifique s'engage à rédiger un avis sur la base d'une courte synthèse du problème rédigée par le conservateur.

## **RESERVES NATURELLES NATIONALES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON**

- **Points d'information sur le LIFE Baie de l'Aiguillon (Emmanuel Joyeux, Frédéric Corre, Pierre Polsenaere)**

Frédéric Corre fait un état d'avancement de l'enlèvement de gisements d'huîtres sur les tables ostréicoles abandonnées (« crassats ») et rappelle qu'il s'agissait également d'une action inscrite au plan de gestion des réserves. Une centaine d'hectares de part et d'autre du chenal de la Sèvre doit être traitée. Les données de macrofaune benthique prélevée sur les récifs et les sédiments meubles autour des récifs sont présentées.

Pierre-Guy Sauriau s'interroge toujours sur la pertinence d'une telle opération qui détruit des îlots de biodiversité benthique importants.

Plusieurs membres du conseil scientifique soulignent en outre que ces récifs ne seront probablement jamais supprimés totalement car seule une partie est retirée et qu'un développement est peut-être envisageable.

Emmanuel Joyeux et Frédéric Corre rappellent qu'il faut prendre cette opération comme quelque chose d'expérimental et qu'à l'issue de celle-ci, on sera en mesure de dire quels sont les avantages et inconvénients à retirer de tels gisements.

Emmanuel Joyeux et Frédéric Corre rappellent rapidement les opérations menées sur la pointe de l'Aiguillon et mentionnent la nidification de l'Alouette calandrelle en 2017 sur ce site.

Emmanuel Joyeux présente les premiers résultats de l'équipement GPS des canards (Canard colvert, Sarcelle d'hiver et Canard pilet) en baie, de l'analyse de leurs contenus stomacaux ainsi que l'analyse en cours des carottes permettant d'étudier la disponibilité en ressources alimentaires pour ces espèces. Le résultat principal est que les individus suivis sortent très peu de la baie et se nourrissent principalement de plantes du schorre (de petits allers-retours sont notés chez la Sarcelle d'hiver sur de petits plans d'eau en périphérie immédiate de la baie). Un desserrement de leur cantonnement est parfois noté lors de l'arrêt de la chasse.

Laurent Godet note donc que grâce à ces premiers résultats, on sort du schéma traditionnellement admis pour les canards du Marais poitevin qui utiliseraient la baie comme remise diurne et les prairies adjacentes comme sites de gagnage nocturne, comme cela avait été démontré par les études menées précédemment par le CEBC.

Puisque les oiseaux sont capturés de nuit et sur les schorres, Jean-Marie Boutin note qu'il y a peut-être un biais dans la stratégie d'échantillonnage qui sélectionne, de facto, les oiseaux s'alimentant de nuit dans les schorres.

Pierre Polsenaere présente le volet « eau » du projet LIFE. Les suivis ont été menés dans la partie aval de 5 exutoires se déversant dans ou à proximité de la baie : les deux estuaires du Lay et de la Sèvre niortaise, les trois canaux du Chenal Vieux, du Canal de Luçon et du Curé, mais aussi sur 3 points plus maritimes : filières mytilicoles du Pertuis Breton au large de la Belle-Henriette, sortie du Lay, centre de la baie. Des mesures quantitatives de débit ont été menées sur les 5 exutoires, et des mesures qualitatives (T, S, O<sub>2</sub>d, conductivité, NH<sub>4</sub><sup>+</sup>, NO<sub>3</sub><sup>-</sup>, PO<sub>4</sub><sup>3-</sup>, SiO<sub>2</sub>, MES, Chla, et paramètres carbone) tous les 15 jours ont été menées sur l'ensemble des points (exutoires et points maritimes). Les premiers résultats indiquent notamment un contraste notable entre les estuaires et les canaux. Des eaux très turbides, chargées en matière organique et en CO<sub>2</sub>, une forte minéralisation, des gradients marqués de salinité et température et une production primaire dans la colonne d'eau a priori faible caractérisent les deux estuaires (Lay et Sèvre), qui contribuent en outre à la majorité des apports d'eau totaux en hiver (57% pour la Sèvre, 33% pour le Lay). Une production primaire dans la colonne d'eau a priori importante, des blooms algaux caractérisent les canaux (Chenal Vieux, du Canal de Luçon et du Curé) qui contribuent par ailleurs faiblement aux apports d'eau totaux en hiver (Canal du Curé : 7%, Chenal Vieux : 2%, Canal de Luçon : 1%). Ces différences sont à croiser avec une situation contrastée des bassins versants de ces différents exutoires (présence d'ouvrages, nature de l'occupation du sol notamment).

Hugues des Touches demande si l'on est en mesure de comparer ces mesures avec de potentiels états de référence et se prononcer sur un bon fonctionnement de ces systèmes ou non.

Pierre Polsenaere répond qu'on n'a peut-être pas suffisamment de données historiques pour avoir un état de référence in situ, mais qu'il existe une vaste bibliographie concernant les systèmes estuariens ailleurs dans le monde, et que des comparaisons sont donc possibles. Il est en revanche trop tôt pour se prononcer sur un éventuel « bon » ou « mauvais » fonctionnement.

- **Présentation du livre de Benoit Perrotin sur la Baie de l'Aiguillon (Emmanuel Joyeux / Frédéric Corre)**

Emmanuel Joyeux et Frédéric Corre présentent l'ouvrage de Benoit Perrotin et un exemplaire circule parmi les membres du conseil.

## **RESERVE BIOLOGIQUE DIRIGEE DE LA POINTE D'ARÇAY**

Laurent Godet présente un projet d'étude de datation des schorres de la pointe d'Arçay qui sera conduite cette année. Il s'agit de dater les schorres par trois approches : par photo-interprétation, dendrochronologie sur les Soudes vraies, et datation de la banque de graines présente dans le sol. Il s'agit d'un travail réalisé par trois chercheurs : Armelle Decaulne (CNRS, UMR LETG), Alice Schaffhauser (Université de Nantes, UMR CREAAH) et Laurent Godet (CNRS, UMR LETG), en collaboration avec l'UMR LIENSs (Eric Chaumillon) et qui bénéficie d'un soutien financier de l'OSUNA (Observatoire des Sciences de l'Univers Nantes-Atlantique). Il rappelle que le Conservatoire du littoral, l'ONF, l'ONCFS, la DREAL et la DDTM ont d'ores et déjà été tenus informés de cette étude et ont donné leur aval.

## **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

Après 5 ans, Laurent Godet exprime son souhait de laisser la présidence à un autre membre du conseil. Aucun membre ne se porte cependant candidat.

Laurent Godet fait un état des départs/démissions à ce jour, par rapport à la liste des membres figurant dans l'arrêté initial :

- Michel Pascal (décédé peu avant la première réunion)
- Claude Figureau (qui n'a jamais fait partie du conseil)
- Eric Feunteun (démissionnaire et qui n'a jamais assisté au conseil)
- Paul Fattal (démissionnaire et qui n'a jamais assisté au conseil)
- Mireille Ryckaert (démissionnaire, suite à son départ à la retraite)
- Anne Bonis (démissionnaire)
- Pierre Yésou (démissionnaire)

Laurent Godet annonce la démission à compter d'aujourd'hui de Pascal Lacroix et annonce l'arrivée de deux nouveaux membres :

- Simon Chollet de l'Université de Rennes, en qualité de spécialiste en écologie végétale
- Pierre Polsenaere, en qualité de biogéochimiste en environnement côtier
- Laurent Godet propose de contacter les personnes suivantes pour qu'ils intègrent le conseil :
- Hans Hartmann (LIENSs), géographie humaine
- Olivier Lourdais (CEBC), Xavier Bonnet (CEBC), herpétologie ou Pierre Legagneux (CEBC)
- Charlotte Franceciaz (ONCFS), limicoles / espèces protégées

Fernand Verger souligne l'intérêt qu'il y aurait à intégrer un spécialiste de pédologie ou de minéralogie, ainsi qu'un spécialiste de l'élévation du niveau marin. Pierrick Bocher, pour cette dernière compétence, évoque les noms de Guy Wöppelman (LIENSs) et de Laurent Testut (LIENSs).

\*\*\*

La séance est levée à 16h30.

\*\*\*

## Annexe 5 : Budget de la partie charentaise porté par la LPO

### Rapport d'activité 2018 de la réserve naturelle nationale de la Baie de l'Aiguillon

#### Budget de la partie charentaise porté par la LPO

#### Budget définitif 2017

1. Section gestion réserve						
cptes	dépenses RN	Montant	cptes	recettes RN	Montant	Solde
60	<b>Achat de mat. et fourniture.</b> gazoil, matériel, fournitures de bureau & copieur et informatique, photothèque, Electricité, eau, gaz, achats animaux, enveloppes & autres imprimés	9 302,81	706	Expertises HT	0,00	
			741	<b>Subventions d'exploitations</b> ONCFS (aide poste S Haie)	21 950,00	
			742	Subvention à l'emploi : Région	0,00	
61	<b>Services extérieurs</b> Entretien et réparations, assurances, colloques, documentation, sous traitance	8 415,84	754	Dons affectés	0,00	
			758	Produits divers de gestion courante	0,00	
62	<b>Autres services extérieurs</b> déplacements, F. téléphoniques, F. bancaires affranchissements, publications	2 972,56	777	Qte part Subv inv virée au rés	0,00	
64	<b>Frais de personnel</b> ONCFS contribution en nature Stage de personnel	135 643,30 6 300,00 0,00	789	Report engagement non utilis	0,00	
			791	<b>Transfert de charges</b> Subvention fonctionnement DRE	130 415,00	
65	<b>Autres charg. gest. courante</b> charges communes aux réserves charges sur ex antérieur	0,00		Rbt divers frais (RNF- MAIF) ONCFS contribution en nature	1 037,40 6 300,00	
67	<b>Charges exceptionnelles</b>	0,00		<b>Ressources propres</b>	4 346,95	
68	<b>Dotations aux amortissement</b>	1 414,84				
	<b>TOTAL .....</b>	<b>164 049,35</b>		<b>TOTAL .....</b>	<b>164 049,35</b>	<b>0,00</b>
3. Résultat global						
	- gestion réserve naturelle	164 049,35		- gestion réserve naturelle	164 049,35	
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>164 049,35</b>	Soit	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>164 049,35</b>	
				<b>Résultat au 31/12/17</b>	<b>0,00</b>	
Dotation aux amortissements						
Ref. LPO	Depenses	Montant	Ref. LPO	Recettes	Montant	Solde
	Matériel (achat 2010)	0,00		Dotation aux amortissements 2010	4 000,00	
	Matériel (achat 2011)	0,00		Dotation aux amortissements 2011	6 200,00	
	Matériel (achat 2012)	0,00		Dotation aux amortissements 2012	4 800,00	
	Matériel (achat 2013)	0,00		Dotation aux amortissements 2013	4 679,00	
	Matériel (achat 2014)	6 174,82		Dotation aux amortissements 2014	4 712,00	
	Matériel (achat 2015)	4 194,16		Dotation aux amortissements 2015	4 715,00	
	Matériel (achat 2016)	1 278,00		Dotation aux amortissements 2016	4 715,00	
	Matériel (achat 2017)			Dotation aux amortissements 2017	4 715,00	
		<b>11 646,98</b>			<b>38 536,00</b>	
				<b>SOLE AU 31/12/17</b>	<b>26 889,02</b>	

#### Budget provisoire 2018

1. Section gestion réserve						
cptes	dépenses RN	Montant	cptes	recettes RN	Montant	Solde
60	Achat de mat. et fourniture gazole, matériel, fournitures de bureau & copieur et informatique, photocopie, Electricité, eau, gaz, achats animaux, enveloppes & autres imprimés	7 951,92	706	Expertises HT	0,00	
			741	Subventions d'exploitations ONCFS (aide poste S Haie)	22 000,00	
61	Services extérieurs Entretien et réparations, assurances, colloques, documentation, sous traitance	8 280,44	742	Subvention à l'emploi : Région	0,00	
			754	Dons affectés	0,00	
62	Autres services extérieurs déplacements, F. téléphoniques, F. bancaires affranchissements, publications	4 026,08	758	Produits divers de gestion courante	0,00	
			777	Qte part Subv inv virée au résu	0,00	
64	Frais de personnel ONCFS contribution en nature Stage de personnel	130 741,71 5 700,00 0,00	789	Report engagement non utilisé	0,00	
			791	Transfert de charges Subvention fonctionnement DREAL	130 415,00	
65	Autres charg. gest. courante charges communes aux réserves charges sur ex antérieur	0,00		Rbt divers frais (RNF- MAIF) ONCFS contribution en nature	0,00 5 700,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00		Ressources propres		
68	Dotations aux amortissement	1 414,85				
	<b>TOTAL .....</b>	<b>158 115,00</b>		<b>TOTAL .....</b>	<b>158 115,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Résultat global</b>						
	- gestion réserve naturelle	158 115,00		- gestion réserve naturelle	158 115,00	
	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>158 115,00</b>	Soit	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>158 115,00</b>	
				Résultat au 31/12/18	0,00	
<b>Dotation aux amortissements</b>						
Ref. LPO	Dépenses	Montant	Ref. LPO	Recettes	Montant	Solde
	Matériel (achat 2010)	0,00		Dotation aux amortissements 2010	4 000,00	
	Matériel (achat 2011)	0,00		Dotation aux amortissements 2011	6 200,00	
	Matériel (achat 2012)	0,00		Dotation aux amortissements 2012	4 800,00	
	Matériel (achat 2013)	0,00		Dotation aux amortissements 2013	4 679,00	
	Matériel (achat 2014)	6 174,82		Dotation aux amortissements 2014	4 712,00	
	Matériel (achat 2015)	4 194,16		Dotation aux amortissements 2015	4 715,00	
	Matériel (achat 2016)	1 278,00		Dotation aux amortissements 2016	4 715,00	
	Matériel (achat 2017)	0,00		Dotation aux amortissements 2017	4 715,00	
	Matériel (achat 2018)			Dotation aux amortissements 2018	4 715,00	
		<b>11 646,98</b>			<b>43 251,00</b>	
				<b>SOLEAU 31/12/18</b>	<b>31 604,02</b>	

Budget prévisionnel 2019

1. Section gestion réserve							
cptes	dépenses RN	Montant		cptes	recettes RN	Montant	Solde
60	Achat de mat. et fourniture gazoil, matériel, fournitures de bureau & copieur et informatique, photothèque, Electricité, eau, gaz, achats animaux, enveloppes & autres imprimés	8 000,00		706	Expertises HT		
				741	Subvention d'exploitation Subvention fonctionnement DREAL ONCFS (aide poste S Haie) ONCFS contribution en nature	130 415,00 22 602,50 0,00	
61	Services extérieurs Entretien et réparations, assurances, colloques, documentation, sous traitance	10 000,00		742	Subvention à l'emploi :		
62	Autres services extérieurs déplacements, F. téléphoniques, F. bancaires affranchissements, publications	5 000,00		754	Dons		
				758	Prod divers de gestion courante		
64	Frais de personnel ONCFS contribution en nature indemnités stagiaires	128 517,50 0,00		789	Report engagement non utilisés		
65	Autres charg. gest. courante charges communes aux réserves charges sur exantérieur			791	Transfert de charges - Rbt divers frais (RNF - MAIF)		
68	Dotations aux amortissements  Report engagement non utilisés	1 500,00					
	<b>TOTAL .....</b>	<b>153 017,50</b>			<b>TOTAL .....</b>	<b>153 017,50</b>	<b>0,00</b>
2. Résultat global							
	- gestion réserve naturelle	153 017,50			- gestion réserve naturelle	153 017,50	
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>153 017,50</b>	<b>Soit</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>153 017,50</b>	
					<b>Résultat au 31/12/2019</b>		<b>0,00</b>
Dotation aux amortissements							
Réf. LPO	Dépenses	Montant		Réf. LPO	Recettes	Montant	Solde
	Matériel (achat 2010)	0,00			Dotation aux amortissements	4 000,00	
	Matériel (achat 2011)	0,00			Dotation aux amortissements	6 200,00	
	Matériel (achat 2012)	0,00			Dotation aux amortissements	4 800,00	
	Matériel (achat 2013)	0,00			Dotation aux amortissements	4 679,00	
	Matériel (achat 2014)	6 174,82			Dotation aux amortissements	4 712,00	
	Matériel (achat 2015)	4 194,16			Dotation aux amortissements	4 715,00	
	Matériel (achat 2016)	1 278,00			Dotation aux amortissements	4 715,00	
	Matériel (achat 2017)	0,00			Dotation aux amortissements	4 715,00	
	Matériel (achat 2018)	0,00			Dotation aux amortissements	4 715,00	
	Matériel (achat 2019)				Dotation aux amortissements	4 715,00	
		<b>11 646,98</b>				<b>47 966,00</b>	
					<b>SOLE AU 31/12/2019</b>	<b>36 319,02</b>	

Dépenses LIFE à ce jour

<b>Action</b>	<b>2 016</b>	<b>2 017</b>	<b>2 018</b>
A01 - préparation crassats	4 410	26 295	32 324
A05 - étude canard		9 074	5 647
A06 - suivi eau		782	963
C01 - enlèvements crassats		5 140	176 230
D03 - suivi prée mizotière		589	906
D05 - impact socio-économique			4 084
E01 - valorisation	3 732	7 971	19 155
E02 - séminaires		28	2 476
E03 - site internet		781	804
F01 - suivi administratif	6 053	6 061	6 264
	<b>14 195</b>	<b>56 721</b>	<b>248 853</b>

## Annexe 6 : Budget de la partie vendéenne porté par l'ONCFS

### Budget 2017 -

#### Dépenses

CC	Poste budgétaire	Coût RNBA	Coût LIFE	Total
<b>Personnel</b>				<b>52 858 €</b>
	Conservateur, vacataire, stagiaire	66 500,00 €	2 750,67 €	69 250,67 €
	ATE, TE ONCFS	26 608,28 €	26 249,49 €	52 857,77 €
<b>Fonctionnement et entretien</b>				<b>114 290 €</b>
606	Achats non stockés de matériel	3 965,78 €	0,00 €	3 965,78 €
613	Locations immobilières	3 029,51 €	0,00 €	3 029,51 €
615	Travaux entretien et réparation	859,27 €	240,00 €	1 099,27 €
618	Abonnements	468,18 €	0,00 €	468,18 €
625	Déplacement mission	3 828,60 €	0,00 €	3 828,60 €
626	Frais postaux et de communication	195,00 €	0,00 €	195,00 €
2154	Acquisition matériel analyse	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2154	Capture et marquage animaux (localisation)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
628	Autres prestations	32 584,97 €	68 031,64 €	100 616,61 €
635	autres impôts et taxes versés à l'administration des impôts	1 481,69 €	0,00 €	1 481,69 €
	Excédent pour trop perçu (mizottes)	1 787,90 €	0,00 €	1 787,90 €
	Sous-total	3 773,12 €	0,00 €	3 773,12 €
<b>TOTAL</b>		<b>144 381,40 €</b>	<b>97 271,80 €</b>	<b>241 653,20 €</b>

#### Recettes

Financier	Coût	
ONCFS LIFE (Au	26 249,49 €	
ONCFS	26 608,28 €	
Exploitants	6 710,55 €	
LIFE	71 022,31 €	
MEEM	114 000,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>244 590,63 €</b>

### Budget 2018 - Provisoire (1er janvier au 22 octobre 2018)

#### Dépenses

CC	Poste budgétaire	Coût RNBA	Coût LIFE	Total
<b>Personnel</b>				<b>45 352 €</b>
	Conservateur, vacataire, stagiaire	24 597,95 €	0,00 €	24 597,95 €
	ATE, TE ONCFS	10 000,00 €	10 754,00 €	20 754,00 €
<b>Fonctionnement et entretien</b>				<b>103 222 €</b>
606	Achats non stockés de matériel	1 835,46 €		1 835,46 €
613	Locations immobilières	3 079,30 €		3 079,30 €
615	Travaux entretien et réparation	3 857,82 €	240,00 €	4 097,82 €
618	Abonnements	0,00 €		0,00 €
625	Déplacement mission	1 390,35 €		1 390,35 €
626	Frais postaux et de communication	110,00 €		110,00 €
2154	Acquisition matériel analyse	0,00 €		0,00 €
2154	Capture et marquage animaux (localisation)	0,00 €		0,00 €
628	Autres prestations	24 528,68 €	68 031,64 €	92 560,32 €
635	autres impôts et taxes versés à l'administration des impôts	148,90 €		148,90 €
	Sous-total			
	Excédent pour trop perçu	58 901,33 €		58 901,33 €
	Excédent pour trop perçu (mizottes)	690,76 €		690,76 €
<b>TOTAL</b>		<b>129 140,55 €</b>	<b>79 025,64 €</b>	<b>208 166,19 €</b>

#### Recettes

Financier	Coût	
ONCFS LIFE (Au	10 754,00 €	
ONCFS	10 000,00 €	
Exploitants	6 710,55 €	
LIFE	68 271,64 €	
MEEM	112 430,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>208 166,19 €</b>

BUDGET PREVISIONNEL 2019 - RNN Baie de l'Aiguillon

Dépense

Recette

CN	CC	Poste budgétaire	Coût RNBA	Coût LIFE	Total
<b>Personnel</b>					<b>81 037 €</b>
		Conservateur, vacataire, stagiaire	60 000 €		60 000 €
		ATE, TE ONCFS	10 000 €	11 037 €	21 037 €
<b>Fonctionnement et entretien</b>					<b>135 995 €</b>
<b>Approvisionnement généraux</b>					
11110.F	606	Fournitures, consommables (hors papier), petits équipements et accessoires de bureau	500,00 €		500,00 €
11120.F	606	Papier, listing, emballage papier, produits ou consommables de bureau en carton ou papier	150,00 €		150,00 €
14310.F	615	Maintenance, entretien, réparation véhicules à moteur - contrôles techniques	1 780,00 €		1 780,00 €
14340.F	615	Maintenance, entretien, réparation bateaux, canoës, barques	500,00 €		500,00 €
14410.F	606	Carburant à la pompe	1 600,00 €		1 600,00 €
14420.F	606	Carburant stocké	300,00 €		300,00 €
14510.F	625	Péage routier	150,00 €		150,00 €
14230I	218272	Bateau (accastillage + coque + remorque + petit matériel)	30 000,00 €		30 000,00 €
<b>Supports généraux</b>					
21210.F	626	Courrier et affranchissement	100,00 €		100,00 €
22310.F	628.6	contrats d'entretien des locaux	2 600,00 €		2 600,00 €
25360.F	625	Frais de réception			0,00 €
9101	625	Indemnités forfaires de déplacement	1 500,00 €		1 500,00 €
26120.F	625	Transport fer, air, frais d'agence	600,00 €		600,00 €
83410F	615	Maintenance site internet	210,00 €	240,00 €	450,00 €
27440.F	626	Hébergement site internet	110,00 €	110,00 €	220,00 €
2742	626	Consommation, abonnement téléphonie	50,00 €		50,00 €
<b>Information, Documentation, Communication</b>					
51140.F	618	Abonnements	100,00 €		100,00 €
51210.F	618	Documentation	750,00 €		750,00 €
<b>Scientifiques et divers</b>					
6721	628.8	Déchets ménagers	765,00 €		765,00 €
71320.F	615	Entretien des terrains mis à disposition	6 700,00 €		6 700,00 €
72100.F	628.1	Analyse des eaux		22 477,93 €	22 477,93 €
72100.F	628.1	Inventaires entomo	14 278,05 €		14 278,05 €
75200.F	628.8	Analyse graines Anas		22 000,00 €	22 000,00 €
73310.F	606	Matériel laboratoire	500,00 €		500,00 €
<b>Autres</b>					
93030.F	628.1	Convention de partenariat	22 602,50 €	18 419,68 €	41 022,18 €
	628.8	Droit de passage Mizottes	635,00 €		635,00 €
95100	635	autres impôts et taxes versés à l'administration des impôts	300,00 €		300,00 €
95220.F	635	Droits de chasse	800,00 €		800,00 €
97000	626	Remboursement frais divers	80,00 €		80,00 €
92010.F	613	Locations immobilières	3 050,00 €		3 050,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>160 710,55 €</b>	<b>74 284,61 €</b>	<b>234 995,16 €</b>

Financier	Coût
ONCFS LIFE (Autofinanc)	11 037,00 €
ONCFS Exploitants	10 000,00 € 6 710,55 €
LIFE	63 247,61 €
MEDDM	114 000,00 €
MEDDM (Investissement)	30 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>234 995,16 €</b>

